

PROF

TRIMESTRIEL - JUIN-JUILLET-AOUT 2017 | NUMÉRO 34

DOSSIER

Transition primaire-secondaire : la parole aux enfants

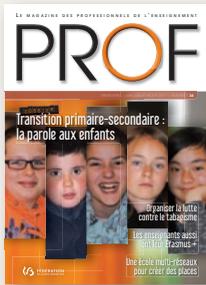


Organiser la lutte
contre le tabagisme

Les enseignants aussi
ont leur Erasmus+

Une école multi-réseaux
pour créer des places

La curiosité réhabilitée



Dans trois mois, ils entreront « à la grande école » ... Ils expriment leurs espoirs ou leurs appréhensions, dans notre dossier sur la transition primaire-secondaire, qui évoque aussi des dispositifs mis en place pour faciliter ce passage.
© Odile Clam (portraits 1, 2, 4, 5) et PROF/FWB (portrait 3)

Qu'il est loin le temps où on intimait l'ordre aux enfants de rester à leur place, et surtout de ne pas s'occuper des affaires des grands ! À coup de sentences moralisatrices (*La curiosité est un vilain défaut*) ou de contes à dormir debout (*Barbe-Bleue*), les parents marquaient leur territoire, ou plutôt délimitaient celui de leurs petiots.

Aujourd'hui, nos têtes blondes sont priées de jongler – avec avidité s'il vous plaît – entre sport, musique, atelier cuisine et/ou créatif, mouvements de jeunesse, et j'en passe. Et voilà que débarque une Université des enfants, taillée sur mesure pour eux, dès 6 ans ! L'ambition ? « *Susciter très tôt la curiosité et le plaisir d'apprendre simplement des choses compliquées* ». Chaque samedi matin, des ateliers axés sur l'expérience, la découverte, le jeu, et animés par des chercheurs et professeurs d'université. La curiosité mise à l'honneur, plus que jamais !

Curieux, les écoliers qui terminent leur 6^e primaire le sont sûrement tous aussi ! Dans le dossier que nous consacrons à la transition entre primaire et secondaire, ils expriment leurs espoirs, leurs interrogations ou leurs craintes, tandis que nous traçons des pistes permettant un passage en douceur, expérimentées ici ou là.

Dans ce numéro, on trouvera aussi quatre pages sur la création de deux écoles secondaires multi-réseaux, à Bruxelles, qui a nécessité de bouger un peu les lignes. Notre rubrique *Droit de regard* donne la parole à des représentantes de la Fédération des Écoles de devoirs, qui plaident pour une meilleure collaboration avec les écoles. Tandis que le tabacologue Marcel Bodo, qui accompagne depuis 2011 un programme de lutte contre les assuétudes mené dans un nombre croissant d'établissements scolaires, insiste pour que l'école agisse en ce domaine.

Bonne lecture... puis bonnes vacances. ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



- Naissance de deux écoles multi-réseaux >4
- Baptême du feu au Printemps des sciences >8
- Une table de navigation pour la base de Florennes >9
- Erasmus+, c'est aussi pour les enseignants >10
- Les évaluations externes certificatives >12
- Un cadastre de l'enseignement qualifiant >14
- À La Petite École, y a d'la joie ! >15
- Le passage en secondaire : rupture ou transition ? >16
- Créer des objets en classe : une odysée ? >28
- Ils ont trouvé la (bonne) hauteur de la Tour Eiffel >30
- La stabilité des équipes dans le secondaire ordinaire >31
- « Les Écoles de devoirs ont bien d'autres missions » >32
- Lirécire pour apprendre. Comprendre les textes informatifs >34
- Jeu et compétences scolaires >36
- Assistance Écoles >37
- Contre le tabagisme des jeunes : l'affaire de professionnels ! >38
- Les écoles et leur réputation >40
- Leçon d'anatomie à La Boverie >43
- Direction Paris, avec Carte PROF >44

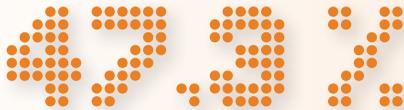


Parlons jeunes, parlons clichés

Durant trois semaines, une cinquantaine de jeunes Bruxellois de 15 à 25 ans ont travaillé sur les clichés, avec quatre associations (Comme un Lundi, Action Médias Jeunes, Urbanisa'son et le Gsara) soutenues par le Délégué général aux Droits de l'Enfant. Après avoir réfléchi et débattu, ils ont filmé, enregistré et interrogé des jeunes, journalistes, responsables politiques ou experts... Résultat via parlonsjeunes.be, et un dossier pédagogique propose dix activités : parlonsjeunes.be/accueil/



EcoMOTION V7



L'enquête *Comportements, bien-être et santé des élèves* menée en Fédération Wallonie-Bruxelles par l'École de Santé publique de l'ULB indique que 47,3% des élèves de fin de primaire et secondaire déclarent manger des fruits au moins une fois par jour. Une proportion en hausse depuis 2002. Par contre, ils boivent trop de boissons sucrées, pratiquent trop peu de sport et consomment trop d'écrans...

Tous les détails via bit.ly/2qKWXQS



Depuis 2009, le projet EcoMOTION mobilise des étudiants et professeurs et de la Haute École de la Province de Liège. Chaque année, ils améliorent

le prototype participant à des compétitions axées sur le rendement énergétique. Fin mai, à l'EcoMarathon de Londres, le prototype a terminé à la 4^e place dans la catégorie prototype (classement « moteur à combustion interne »).



© Fabien Libens

Le projet concerne les sections électromécanique, informatique industrielle, communication, infographie et techniques graphiques, master électronique et master en productique.

(Cyber)harcèlement : appel à projets

Les écoles ont jusqu'au 15 juillet pour répondre à un triple appel à projets de prévention/lutte contre le (cyber)harcèlement. Il s'agit de soutenir la formation des élèves à la médiation par les pairs, l'organisation d'activités de sensibilisation, ou la création par les élèves (du secondaire uniquement) d'une campagne de prévention du (cyber)harcèlement à l'école. Les détails dans la circulaire 6191. www.adm.cfwb.be

© Fotolia / Frank Peters

Naissance de deux écoles multi-réseaux

Vu le manque de places dans les écoles, la Fédération Wallonie-Bruxelles innove : elle s'associe à d'autres réseaux, au sein d'une même ASBL, pour créer deux nouveaux établissements secondaires, à Bruxelles.

Un pouvoir organisateur mixte crée deux établissements à Bruxelles

La ministre de l'Éducation le redisait en présentant début mai l'appel à projets 2017 permettant de créer de nouvelles places scolaires, le nombre d'élèves ne va cesser de croître dans les années à venir : 52 000 de plus à Bruxelles et 33 000 en Wallonie, à l'horizon 2030.

Face à ce défi, le Gouvernement veut augmenter les places dans les écoles existantes et rendre attractives les places existantes. Enfin, il veut ouvrir de nouvelles écoles et notamment via des projets innovants. En l'occurrence, et c'est une première historique, il a collaboré avec plusieurs réseaux pour mettre en place un pouvoir organisateur mixte. Créé fin 2016, celui-ci ouvrira deux écoles secondaires à Molenbeek en septembre 2017. Elles accueilleront chacune cinq ou six classes de 1^{re}, soit un total d'environ deux-cents-cinquante élèves.

Un projet de deux écoles

En 2016, plusieurs intérêts ont convergé vers cette formule inédite. Primo, la Fédération Wallonie-Bruxelles doit faire face au manque de places criant dans le secondaire à Bruxelles. Ensuite, les écoles secondaires de Molenbeek-Saint-Jean n'accueillent que 1 000 élèves sur les 6 000 qui y résident. Molenbeek doit donc en « exporter ». Or, s'y trouvent deux bâtiments transformables en écoles, dans les quartiers Maritime et

Karreveld. De son côté, la commune voisine, Berchem-Sainte-Agathe, n'a aucune école secondaire sur son territoire.

Parallèlement, un groupe de professeurs de la région, regroupés dans l'ASBL L'École ensemble et soutenus par la Fédération des Établissements Libres Subventionnés Indépendants (Felsi), démarche pour un projet d'école à pédagogie active dans le nord-ouest de Bruxelles. Enfin, l'Université libre de Bruxelles (ULB) recherche des synergies avec des écoles secondaires.

Au lieu de se concurrencer, ces acteurs ont décidé de créer l'ASBL Pouvoir organisateur pluriel (POP), dont le conseil d'administration compte des représentants de trois partenaires publics (Fédération Wallonie-Bruxelles, Molenbeek, Berchem), de l'ULB et de L'École ensemble. Participeront aussi à ses travaux des experts et des invités dont le directeur général adjoint du réseau W-BE et les administrateurs délégués de la Felsi et du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (Cpeons).

Un pouvoir organisateur inédit

Jusqu'à présent, la Fédération Wallonie-Bruxelles ne pouvait pas s'associer pour ouvrir une école. Pour qu'elle puisse participer à cette ASBL, le Parlement a adopté en novembre 2016 un décret autorisant la



Communauté française à s'associer à des tierces parties au sein d'une personne morale de droit public ⁽¹⁾. Le libellé des conditions exige l'accord préalable du Gouvernement, sur la base du projet éducatif et pédagogique, du projet de statuts de l'ASBL POP, et de l'évaluation de l'impact budgétaire pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le décret indique aussi qu'une association de ce type relève de l'enseignement officiel subventionné, qu'elle doit s'affilier au Cpeons et que ses établissements doivent respecter le décret Neutralité du 31 mars 1994. L'ASBL POP appliquera donc les statuts du personnel en vigueur au sein du Cpeons ⁽²⁾.

Lors de la présentation du projet, en septembre 2016, la ministre de l'Éducation indiquait que « cette formule va dans le sens du décroisement des réseaux voulu par le Pacte pour un Enseignement d'excellence. De plus, elle est très souple. Enfin, si la création de nouvelles places demande en moyenne cinq à six ans entre la décision et la mise en place, ce projet accueillera des élèves en deux ans. Ainsi, le Gouvernement est ouvert à la contagion de ces pouvoirs organisateurs mixtes ».

Le personnel

L'ASBL POP va engager dix enseignants par site. « Certains ont participé à la création du projet, détaille Julie Moens, présidente de l'ASBL L'École ensemble. Ils seront les premiers

engagés. Le nombre de candidatures spontanées montre l'intérêt des enseignants et éducateurs pour le projet ».

Concernant les moyens d'encadrement en personnel non chargé de cours (PNCC), le Parlement a adopté le 24 mai 2017 une modification. Elle prévoit le calcul sur la base du comptage des élèves du 1^{er} octobre, pendant tout le processus de création. « *Auparavant, le calcul du PNCC se faisait, à partir de la 2^e année sur la base du comptage au 15 janvier de l'année qui précède*, explique François Farvacque, du cabinet de l'Éducation. *Avec cette nouvelle mesure, l'ASBL POP pourra obtenir plus rapidement un(e) éducateur/trice ou un(e) secrétaire de direction supplémentaire ».*

À fonction égale, les enseignants engagés reviendront auprès de leur nouvel employeur à l'ancienneté administrative zéro via la case « temporaire ». Les définitifs pourront bénéficier, le cas échéant, d'un congé dit de « détachement » afin de ne pas devoir démissionner. L'ancienneté pécuniaire n'est pas impactée : toujours payés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ils conservent le même salaire.

Les écoles ont été admises aux subventions par l'arrêté du Gouvernement du 18 janvier 2017. Mais, actuellement, les enseignants engagés par l'ASBL POP ne peuvent espérer

Le pouvoir organisateur des nouvelles écoles Karreveld et Maritime compte des représentants de plusieurs réseaux.

Priorité aux zones en tension

Depuis le début de la législature, le Gouvernement a déjà approuvé la création de 33 000 places supplémentaires d'ici 2020 (qui dépendent surtout de plans antérieurs).

L'an dernier, il a décidé d'un budget de 20 millions € pour 4 500 nouvelles places. Ce budget alimente un appel à projets interréseaux, sur la base d'une cartographie des besoins réalisée par l'Administration. En 2017, il est renouvelé et devient récurrent : il concerne des projets de minimum 25 places, situés dans des zones de tension où le « tampon » entre l'offre et la demande est inférieur à 7 % ou situé entre 7 et 10 %, mais aussi dans des communes qui sont exportatrices d'élèves (avec un minimum de 10 % et à 10 km maximum d'une zone en tension)⁽¹⁾. La cartographie, revue chaque année, permettra de les prioriser. Pour le fondamental, les régions de Bruxelles et Liège sont en forte demande. Dans le secondaire, 80 % des besoins se situent à Bruxelles.

Par ailleurs, à la suite de diverses mesures, le budget (40 millions €) affecté au Plan prioritaire des travaux augmente. « En 2017, il atteint 43 685 000 €, explique Noël Montois, chef de cabinet adjoint de la ministre de l'Éducation. Et l'avant-projet de décret approuvé par le Gouvernement ce 31 mars prévoit 4 millions € supplémentaires récurrents à partir de 2018 ».

⁽¹⁾ Les détails dans la circulaire 6156. www.adm.cfwb.be

être nommés que lors de la confirmation de cette admission et de la vacance des emplois. Celles-ci se font par degré d'enseignement. « Pour les régents, à cheval sur deux degrés, cela ne pourrait se faire que quatre ans au moins après l'engagement, explique Jan Michiels, de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE). Pour les autres, il faut attendre la confirmation aux subventions de l'ensemble de l'école, soit huit ans ».

Ce projet a amené une réflexion du cabinet de l'Éducation et de l'Administration. « Pour fin juin, nous voulons faire des propositions sur les mesures statutaires pour les pouvoirs organisateurs mixtes », explique M. Favacque. Cela pourrait amener de beaux débats notamment sur les règles de mobilité des enseignants entre pouvoirs organisateurs et/ou réseaux et sur la réaffectation.

La norme de création

Le nombre des membres du personnel est déterminé par le nombre total de périodes professeurs (NTPP) (ou le capital-périodes dans le fondamental), lui-même lié au comptage des élèves. « La norme de création pour obtenir les subventions est de 450 élèves au 1^{er} octobre de l'année de création, note Vincent Winkin, de l'AGE. Elle se réduit à 60 en cas de réponse à la croissance démographique. C'est le cas ici. Et toute école organisant trois degrés doit atteindre les 450 en huit ans ».

L'ASBL POP comptait n'ouvrir que cinq classes même si la demande a dépassé l'offre dès la première période d'inscription en mars 2017. Mais, fin mai 2017, le cabinet de l'Éducation a signalé l'apparition d'une erreur d'encodage avec un impact sur les inscriptions. Elle a été détectée et corrigée. Tous les élèves qui auraient dû l'être sont reclassés en ordre utile. 24 classés par erreur en liste d'attente à Karreveld seront maintenus en ordre utile, l'ASBL POP ayant accepté d'y organiser une classe supplémentaire. Et les élèves figurant par erreur en ordre utile à Maritime seront maintenus dans cette catégorie. Au final, en six ans, chaque école pourrait accueillir plus de 700 élèves.

L'arrêté d'admission aux subventions détermine aussi que chaque école engagera un directeur et un éducateur-économiste. Chacune y ajoutera sur ses périodes NTPP un coordinateur pédagogique expérimenté en pédagogie

active, à mi-temps : ils garderont donc une expérience pédagogique ailleurs. « Le but est de développer l'auto-formation des enseignants à la pédagogie active notamment par des échanges et des visites d'autres écoles », explique M^{me} Moens.

Un accueil attractif

« Créer des places ne suffit pas, explique Noël Montois, chef de cabinet adjoint de la ministre de l'Éducation. Il faut qu'elles soient attractives ». Les moyens choisis par l'ASBL POP ? Son projet pédagogique vise d'abord la pédagogie active : conseils de classe hebdomadaires pour donner aux élèves un pouvoir de proposition réel sur le fonctionnement de l'école et sur le règlement d'ordre intérieur, activités intra et extra-muros...

Le projet vise aussi la réussite. M^{me} Moens : « Nous donnerons aux élèves une formation complète générale pour poursuivre sereinement des études supérieures, et de l'orientation positive pour ceux dont le projet est d'aller vers le qualifiant. De plus, la grille hebdomadaire du 1^{er} degré prévoit 4 h de travail autonome en classe (avec plan d'apprentissage), 3 h de remédiation volontaire et 3 h d'école de devoirs volontaire (lire en pages 32-33 « Les Écoles de devoirs ont bien d'autres missions »). Le projet envisage un tutorat à partir de la 3^e année ».

Autre but : la mixité sociale. « C'est le grand défi, note M^{me} Moens. Nous nous baserons sur l'expérience professionnelle d'enseignants qui ont déjà travaillé avec une fédération d'associations de parents ou en médiation scolaire, et sur un éducateur spécialisé, qui développera la communication avec les parents de manière générale et de façon spécifique sur les évaluations. Il veillera à aider ceux qui le désirent à se former numériquement à l'aide de matériel mis à leur disposition par l'école. Mais nous n'avons pas de prise sur d'autres facteurs externes, comme le décret Inscriptions ».

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ Décret du 17 novembre 2016 autorisant la Communauté française à s'associer à des tierces parties au sein d'une personne morale de droit public, bit.ly/2qztIPs
⁽²⁾ Décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné, bit.ly/2pNZWsP

De la création à la subvention

En janvier 2017, le Gouvernement a décidé d'admettre aux subventions deux nouvelles écoles secondaires molenbeekoises.

Pour obtenir la création de ses écoles secondaires à Molenbeek, l'ASBL Pouvoir organisateur pluriel (POP) a envoyé une demande de subsides de fonctionnement à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGEO). Celle-ci doit suivre un canevas précis décrit par un Arrêté du Gouvernement ⁽¹⁾.

Cette demande inclut une déclaration d'appartenance ou non à un réseau. Pour un particulier ou un groupe de particuliers, il n'est pas possible d'intégrer les réseaux officiels. Par contre, il est possible de demander à rejoindre un des réseaux libres.

Mais un projet de nouvel établissement peut être proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, par un pouvoir organisateur subventionné qui organise déjà au moins une école ou par une nouvelle ASBL constituée dans ce but. C'est le cas du Pouvoir organisateur pluriel qui a une particularité : il compte des représentants de différents réseaux. Sa création a été rendue possible par un décret qui permet à la Fédération Wallonie-Bruxelles de s'associer à tierce partie et oblige un tel pouvoir organisateur mixte à s'affilier au CPEONS (lire en pages 4 et 5).

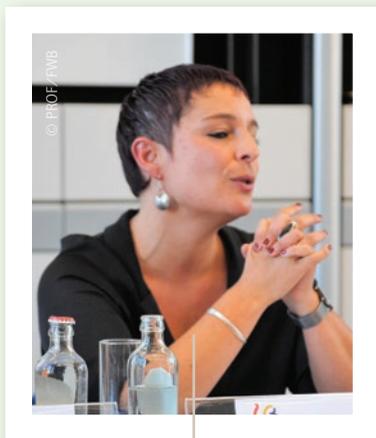
Par ailleurs, le Gouvernement prépare des textes qui pourraient modifier très prochainement cette procédure de création et d'admission aux subventions, régie par l'article 24 de la loi du Pacte scolaire.

La suite ? La DGEO informe le Service général de l'Inspection de la décision par le Gouvernement de l'admission aux subventions. Il fera dans l'année les visites utiles pour vérifier le respect des règles. Elle a contacté aussi les vérificateurs comptables pour contrôler la conformité aux exigences de salubrité et

d'hygiène. Et elle délèguera ses vérificateurs de population pour voir si, au 30 septembre, l'établissement a le nombre requis d'élèves pour avoir droit aux subventions.

Cette création d'école s'accompagne d'autres démarches, comme la rédaction du projet pédagogique de l'école, de la demande de

financement du projet et des démarches administratives et urbanistiques liées aux travaux. Tout cela demande du temps. Pour l'ASBL POP, un de ses membres, M^{me} Moens, a demandé un détachement de son école pour enseigner des cours du soir en promotion sociale. *« Cela me permet de me consacrer au projet à temps-plein durant la journée ».*



Julie Moens, un des moteurs de la création de deux nouvelles écoles bruxelloises.

Les personnes qui projettent de créer une école peuvent trouver aussi du soutien et de l'expertise auprès de leur réseau. À Bruxelles, depuis 2014, elles peuvent compter également sur une facilitatrice. *« Elle facilite les démarches administratives et urbanistiques, explique M^{me} Moens. Elle nous a aidés à trouver un architecte ou à rédiger le cahier des charges de la transformation des sites ».* ●

Pa. D.

⁽¹⁾ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la demande d'admission aux subventions des établissements scolaires, 31 août 2016, bit.ly/2q0kr1u

Le financement, un autre gros dossier

Le budget pour acquérir et transformer en écoles deux sites molenbeekoises s'élève à 18 947 000 €, soit 12 631,33 € par place. C'est au-delà du prix moyen espéré dans l'appel à projets 2017 du Gouvernement (4 500 €), mais bon marché par rapport à l'immobilier bruxellois. Et les travaux compteront un gymnase.

La Fédération Wallonie-Bruxelles les a achetés (près de 7 000 000 €) via l'appel à projets 2016 pour créer de nouvelles places subsidiées à 100 %.

Les travaux, eux, font l'objet de demandes de financement au Fonds des Bâtiments scolaires de l'Enseignement officiel subventionné. *« Une fois ces demandes acceptées, l'ASBL Pouvoir organisateur pluriel deviendra la propriétaire »,* explique Noël Montois, chef de cabinet adjoint de la ministre de l'Éducation.

Ce sera *« fin 2017-début 2018,* ajoute Roberto Galluccio, administrateur-délégué du CPEONS. *Ce dossier a pu être vite bouclé. Il a apporté une réponse rapide à un besoin urgent. Les bâtiments existaient déjà, dans une zone mixte : les permis demanderont moins de temps. Et la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui participe à cette ASBL, a été attentive à son bon déroulement ».*

Pour le solde des travaux subsidiés à 60 %, l'ASBL devra trouver des fonds. Le Fonds de garantie peut lui donner son aval à un emprunt et rembourser la part des intérêts qui dépasseraient le taux de 1,25 %. Mais les taux actuels sont très bas. Bref, selon M. Galluccio, *« ce dossier nous donne des enseignements pour le futur ».*



Primoweb – Version 2

La version 2 de l'application Primoweb, créée dans le cadre de la réforme des titres et fonctions, est désormais disponible. La circulaire 6171 en détaille les nouveautés. Dont celle-ci : toute personne déjà inscrite dans Primoweb est invitée à mettre à jour sa déclaration de disponibilité dans la nouvelle version, la réglementation des titres ayant évolué. www.adm.cfwb.be

Dérogations d'âge

En mars, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a modifié les modalités et procédures en vigueur en matière de dérogations d'âge. La circulaire 6159 présente donc les procédures à suivre par les parents qui souhaitent maintenir en 3^e maternelle leur enfant alors qu'il est en âge d'obligation scolaire, avancer leur enfant en 1^{re} primaire, ou maintenir leur enfant en primaire durant une 8^e ou une 9^e année. www.adm.cfwb.be

Enquête « culture-école »

Une enquête sur le lien entre l'école et la culture est réalisée jusqu'au 30 juin par l'Observatoire des politiques culturelles afin d'établir un état des lieux de cette articulation. L'enquête est évidemment en lien avec le projet de Parcours d'éducation culturelle et artistique préconisé dans l'*Avis n°3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence*. Contacts : isabelle.paindavoine@cfwb.be (02 / 413 29 28) ou anne-rose.gillard@cfwb.be (02 / 413 2 64).

Espace-Enseignement

La Direction générale de l'Enseignement obligatoire et l'Agence spatiale européenne (ESA) poursuivent la dynamique « Espace-Enseignement ». Et lancent donc un nouvel appel à candidatures visant à promouvoir et valoriser les initiatives de sensibilisation aux sciences et aux techniques dans les écoles secondaires. Le projet candidat devra se développer en 2017-2018. Candidatures pour le 7 juillet. Les détails dans la circulaire 6177. www.adm.cfwb.be

Baptême du feu au Printemps des sciences

Le Printemps des Sciences est l'occasion de lancer de futurs enseignants dans le bain.

Le département pédagogique De Fré (Haute École de Bruxelles) n'est pas le seul à profiter du Printemps des sciences pour mettre les futurs enseignants dans le bain. À De Fré, depuis trois ans, une équipe d'enseignants collabore avec l'ASBL Les Petits Débrouillards.

Cette année, Mélanie Moreas (psychopédagogue), Catherine Laumonier (qui enseigne la biologie en bachelier primaire et secondaire) et Vanessa De Becker (maitre de formation professionnelle et prof de maths en secondaire) ont invité leurs étudiants de Bac1 en maths et en sciences à préparer ensemble les ateliers destinés aux élèves de primaire ou de secondaire.

Mélanie Moreas : « C'est leur baptême du feu, et on y travaille dès septembre. Après des rencontres avec Les petits Débrouillards, il y a les observations en classe, à partir desquelles on arrive à les faire travailler les référentiels, les étapes d'une leçon et la méthodologie en classe. »

Par groupes de deux ou trois (formés par les enseignantes), ils choisissent un thème en biologie, chimie ou physique, et ne savent que très tard quel sera leur « public ». Le projet fait partie de l'évaluation. Qui porte sur quoi ?

« En premier lieu sur l'éthique, l'attitude, le profil de professionnel, la maîtrise et le registre de langue, la déontologie, poursuit M^{me} Moreas. Deuxième point : la curiosité intellectuelle. Faire des recherches, confronter et critiquer les sources, pouvoir entendre les critiques et en faire quelque chose. On peut se planter, mais que fait-on de l'erreur ? »

Troisième axe : la maîtrise de la matière. « Ils réalisent souvent des séquences sur des sujets qu'ils n'ont pas étudiés, embraie M^{me} Laumonier. Pour moi, c'est un gros problème qu'ils ne maîtrisent pas la matière ! Parce que ça risque d'induire des erreurs chez les élèves, mais aussi parce que ça a de grosses répercussions sur la didactique : difficulté à répondre aux questions, à établir des liens avec la vie de tous les jours, à s'adapter à ce qui se passe en classe... »

En 2018, le projet pourrait s'élargir encore aux étudiants en bachelier Sciences humaines. ●

D. C.

L'Experimentarium, c'est toute l'année

Il ne faut pas attendre le Printemps des Sciences pour profiter de l'Experimentarium de l'UBL, à Bruxelles, qui développe trois types d'activités : des expositions à thème, des ateliers et des visites guidées.

Fin mars, Dominique Lefort et Dimitri Calembert, enseignants à l'Institut Cardinal Mercier (Schaarbeek), y sont venus avec une classe de 5^e secondaire. Après une rapide introduction, deux groupes ont alternativement suivi l'atelier d'optique et de physique.

Très vite, les installations créées pour illustrer les domaines principaux de la physique ont titillé puis réellement captivé les élèves, accompagnés dans leur parcours par un animateur. Ici, pas de formalisme mathématique ni d'équation, mais un petit côté ludique ou spectaculaire.

Réservations obligatoires. Infos : www.experimentarium.be ●

D. C.



© PROF/FWB

Une table de navigation pour la base de Florennes

Des élèves de 4^e professionnelle bois ont réalisé une table de navigation destinée aux pilotes de la base de Florennes.

Cet après-midi de mai, à l'atelier, les élèves de 4^e P bois du Centre Asty-Moulin, à Namur, assemblent les caissons qui forment la structure d'une table de 10 m², haute de 115 cm, et recouverte de panneaux de hêtre. Elle servira de table de navigation aux pilotes de la base aérienne de Florennes.

Un appel à projets

Cette table est le fruit d'un appel à projets en menuiserie et ébénisterie lancé en décembre par la Direction Relations Écoles-Monde du Travail (DREMT) de l'Administration générale de l'Enseignement. « Lorsque nous avons reçu cette information, j'en ai discuté avec le professeur de pratique professionnelle en 4^e P, Pierre Henrard, explique le chef d'atelier David Derèze. Et nous avons demandé leur avis aux élèves après les vacances d'hiver. Sur 11, 6 étaient preneurs, ajoute M. Henrard. Les 5 autres se sentaient plus concernés par un projet de bardage au sein de l'école. S'il n'y en avait eu que deux, je n'aurais pas accepté ».

Le dossier technique devant être rentré pour février, c'est un collègue, professeur en 6^e TQ, qui l'a réalisé. Le faire avec les élèves aurait demandé trop de temps. Le choix de l'équipe réalisatrice a été connu en mars, ce qui ne laissait que trois mois pour la mise en œuvre prévue pour juin.

Une équipe à l'affût

Asty-Moulin est la seule école à avoir rentré un projet. « Nous sommes à l'affût de ce genre de choses. Cela demande du travail en

plus. Mais la réalisation de cet objet laisse une trace visible, d'envergure. Et cette table aura une utilisation réelle. Cela motive mes élèves et moi-même et nous rend fiers. Maintenant, si nous avons pu être mis au courant en octobre, cela aurait été plus facile à insérer dans le cursus de l'année. Mais il y aurait alors eu certainement plus de candidats ».

La construction d'un meuble entre dans le programme de la 4^e P et dans l'évaluation des élèves. Normalement, il doit être en bois massif. « Nous avons préféré les panneaux, le budget de 2 500 € ne permettant pas plus. Mais, pour un meuble de cette dimension, les élèves ont utilisé la machine à commande numérique, ce qui, en général, se fait plus tard ». Des difficultés ? « Pour prendre les mesures exactes et vérifier la faisabilité du projet à la base aérienne, nous avons dû montrer patte blanche. Et nous n'avons pu y entrer que M. Derèze et moi, sans élèves. J'espère que lors de la visite de la base, prévue pour les gagnants de l'appel à projets, les élèves pourront voir leur meuble installé dans la salle des cartes ».

L'Administration est enthousiaste : « C'était une première, explique Anne Druart, de la DREMT. Elle montre la faisabilité de tels projets. Nous resterons ouverts à ce genre d'initiatives ». ●

Patrick DELMÉE

Le crocodile de Maransart

À la rentrée 2016, Yves-Paul Muret explique à ses élèves de 6^e primaire qu'un fossile crocodylien a été découvert en 1915 à Maransart, non loin de leur École Saint-Joseph (Ohain). Après une visite au Musée de Gand, où il est exposé, ils décident d'écrire un livre.

Le reptile leur est devenu familier. « Chaque lundi une séance de travail permet de rechercher, de classer, d'imaginer et d'écrire, explique M. Muret. Après lecture et débat, en fin de semaine, nous retenons et assemblons les meilleurs morceaux en un texte collectif ».

Les élèves expliquent que Basile le crocodile de Maransart (Éd. Du Carré Gomand) « raconte son autobiographie, basée sur des faits historiques, vérifiés par un paléontologue, et sur des anecdotes qui nous plaisent ». Ils sont aussi illustrateurs. « Une auteure et illustratrice de livres pour enfants nous a conseillés. Et une maman d'élève, éditrice, a proposé de publier notre livre. Cela a été rendu possible grâce à un financement participatif ».

Les élèves ont tâté aussi de la promotion : « court-métrage sur les réseaux sociaux, réponses aux journalistes et à la télévision locale, présentation à la fête de l'école ».



Erasmus+, c'est aussi pour les enseignants

Depuis trente ans, le programme Erasmus favorise la mobilité dans les secteurs de l'éducation et de la formation. Une opportunité offerte aussi aux personnels de l'enseignement.

Fin mars, une délégation de directions d'établissements scolaires de la Province de Hainaut a passé quatre jours à Bordeaux pour affiner un outil axé sur le climat scolaire. Ce projet Erasmus+ est né dans la foulée d'ateliers de supervision initiés en 2012.

À l'époque, le Centre d'Actions et de Projets Pédagogiques (CAPP) de la Province de Hainaut fut un des 8 lauréats (sur 108 candidats) de l'appel à projets Creative People de la Région wallonne. Objectif : montrer

« aux chefs d'établissement que la créativité permet de résoudre leurs propres problèmes. Ils en acquerront la conviction lors des séances de supervision en produisant, en équipe, des solutions novatrices grâce à la démarche créative »⁽¹⁾.

Pendant deux ans, CAPP Hainaut a pu accompagner les directions de ses 19 écoles secondaires, de l'ordinaire comme du spécialisé, à raison d'un atelier par mois environ, où il s'agissait d'aborder des thématiques choisies par les participants et de les travailler au départ d'outils de créativité amenés par Christophe Michel, formateur indépendant.

La Province a décidé de prendre le relai du financement. Aujourd'hui, il reste un groupe (venu d'une dizaine d'écoles) qui en est donc à sa cinquième année de « supervision créative » et a dans sa besace une cinquantaine d'outils !

Le lien avec Erasmus ? « L'an dernier, explique Nadine Joelants, responsable de CAPP Hainaut, l'idée a germé de rentrer un projet Erasmus+ de partenariat stratégique⁽²⁾, en

consortium [NDLR : c'est-à-dire regroupant plusieurs écoles ou organismes], sur le thème du climat scolaire. Comment aider les chefs d'établissement à améliorer le climat scolaire à l'aide des outils créatifs ? »

Durant toute cette année scolaire, le groupe a élaboré un outil qu'il est allé présenter à Bordeaux fin mars. « J'avais déjà eu l'occasion de faire un voyage à Bordeaux avec mon collègue Vincent Deghilage [directeur du Lycée provincial d'enseignement technique du Hainaut], explique Alicia Vandenabeele, directrice de l'Académie provinciale des Métiers. La France, avec ses zones d'éducation prioritaire, a beaucoup travaillé sur cette question du climat scolaire. »

« Cette fois, nous allons leur présenter notre outil, pour avoir un retour sur ce qu'on a créé, poursuit M^{me} Vandenabeele. Un autre objectif est d'enrichir notre modèle, dont on se servira ensuite dans nos plans de formation. Pour nous, l'outil est clair, mais on doit le vérifier auprès de nos collègues français. En même temps pour nous rassurer sur sa pertinence, mais aussi pour avoir l'avis de leurs spécialistes, parce que chez eux, ils ont des référents par domaine : l'inclusion, l'accrochage... »

Outre M^{mes} Vandenabeele et Joelants, MM. Deghilage et Michel, la délégation belge était composée d'Henri Lancellotti (directeur de l'Institut Jean Jaurès), de Muriel Leclercq (sous-directrice de l'IPES Ath), de Marie-Viviale Losada-Espinedo (directrice de l'IMP René Trône) et de Stefano Chiaramonte (CAPP Hainaut). En automne, un colloque interrégionaux devrait présenter l'outil « climat scolaire »... ●

Didier CATTEAU

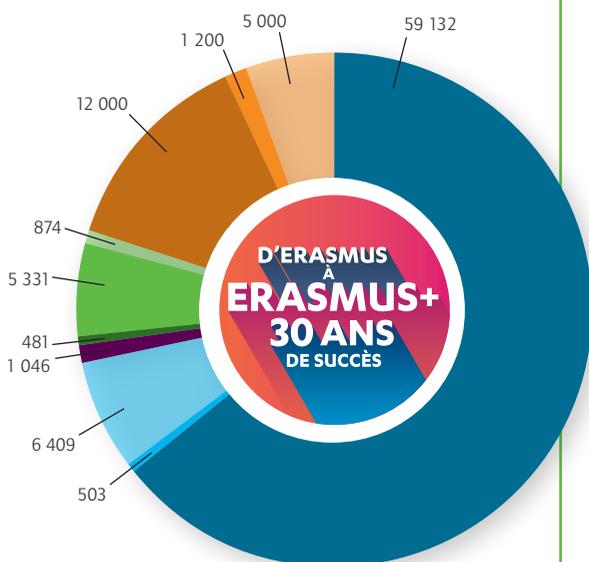
⁽¹⁾ bit.ly/2prt1oX

⁽²⁾ Qui permet aux organismes de travailler avec des partenaires européens sur une thématique qui leur est commune et qui répond à un besoin. bit.ly/2qVYPni



Un groupe de directeurs d'écoles de la Province de Hainaut travaille depuis plus d'un an sur un projet Erasmus+ relatif au climat scolaire.

Près de 92 000 participants en 30 ans
en Fédération Wallonie-Bruxelles



- Enseignement supérieur - étudiants
- Enseignement supérieur - mobilité internationale
- Enseignement supérieur - personnel éducatif
- Enseignement obligatoire - personnel éducatif
- Formation des adultes - personnel éducatif
- Formation professionnelle - apprenants
- Formation professionnelle - personnel éducatif
- Jeunesse - échanges de jeunes
- Jeunesse - jeunes volontaires
- Jeunesse - travailleurs du secteur

Sur les 91 976 personnes ayant participé à un programme Erasmus depuis 1987, on compte 13 810 membres des personnels de l'enseignement, de la formation professionnelle, de la formation pour adultes et du secteur jeunesse.

Source : D'Erasmus à Erasmus+, 30 ans de succès en Fédération Wallonie-Bruxelles I, communiqué de presse du 26/01/2017, AEF-Europe - bit.ly/2pbTuf4

Appel à candidatures

AEF-Europe a ouvert l'appel à candidatures 2017 pour des projets de mobilité de l'enseignement scolaire. Il est ouvert à tout organisme actif en éducation et formation, aux écoles et aux coordinateurs de consortiums nationaux rassemblant plusieurs écoles. Date limite : 4 octobre, pour des projets débutant entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2018. Plus d'infos ? mobilite@aef-europe.be

En images

Deux vidéos ont été réalisées par l'AEF-Europe qui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, est en charge de la partie éducation et formation du programme : *D'Erasmus à Erasmus+, 30 ans de succès* (bit.ly/2q1bE7Z) et *30 ans d'Erasmus+ dans l'enseignement supérieur* (bit.ly/2pSuWX3).

Soutien linguistique en ligne

En cas de mobilité de plus de 19 jours, on peut, avant le voyage, évaluer ses compétences dans la langue étrangère qui sera utilisée pour étudier, travailler ou faire du volontariat à l'étranger. <http://erasmusplusols.eu/fr/>

Atelier Erasmus+ à la journée pédagogique

En août, AEF-Europe lancera un appel (via circulaire et via www.erasmusplus-fr.be) pour proposer aux écoles une information ou un atelier Erasmus+ lors de leurs journées pédagogiques.

En lien avec Erasmus+

Plusieurs plateformes et dispositifs sont liés à Erasmus+ :

- www.etwinning.net met en relation des enseignants de toute l'Europe afin de mener des projets virtuels avec leurs classes.
- www.moneuropass.be propose cinq documents permettant d'accroître la visibilité des compétences acquises à l'étranger.
- <https://ec.europa.eu/epale> est une communauté multilingue destinée à tous les professionnels de l'éducation et de la formation.
- www.schooleducationgateway.eu permet la diffusion et l'échange de ressources destinées aux professionnels de l'enseignement et aux écoles.
- <http://europa.eu/youth/fr>, portail européen de la jeunesse, a été créé par Eurodesk, réseau européen d'information des jeunes. On y trouve des informations sur les possibilités de mobilité européenne.
- www.salto-youth.net. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le Bureau international Jeunesse (www.lebij.be) accueille le centre de ressources Salto-Youth Participation, qui vise à promouvoir la participation sociale, civique et démocratique des jeunes.

Remédiation : pratiques en fiches

Durant deux ans, un consortium de cinq établissements de Wallonie-Bruxelles Enseignement (athénées royales de Charleroi, Ganshoren, Marchin, Pont-à-Celles et Saint-Ghislain) ont mené un projet Erasmus+ intitulé *Vers une remédiation plus efficace à partir de pratiques européennes performantes*. Avec le soutien du Service général du réseau, qui a constitué une cellule dédiée aux actions européennes (www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/Erasmus), trois voyages d'études ont pu avoir lieu en 2016. Sabine Haot, coordinatrice de cette cellule : « Nous avons constitué des équipes de professeurs et de chefs d'établissement qui se sont rendus dans trois pays sélectionnés pour leurs grands progrès aux tests PISA : Angleterre, Pays-Bas et Italie ».

Aujourd'hui, un recueil de 34 fiches de bonnes pratiques pédagogiques est accessible à tous (bit.ly/2qgzlv9) et continue d'être alimenté par les établissements du réseau, qui a produit un module de formation à destination cette fois de ses personnels.

Les évaluations externes certificatives



© Fotolia/ziagodina

« Avant, l'enseignant ne savait pas où situer sa classe »

CEB, CE1D et CESS : dans le fond, à quoi servent les évaluations externes certificatives ? L'avis du Pr Marc Romainville, qui enseigne à de futurs enseignants, et a par ailleurs participé aux travaux liés au Pacte pour un Enseignement d'excellence.

À l'Université de Namur, le Pr Marc Romainville est en charge d'un cours d'agrégation qui analyse les relations entre école et société, et on peut dire que les évaluations externes certificatives se situent bien à ce carrefour...

PROF : Comment présentez-vous les évaluations externes certificatives à vos étudiants d'agrégation ?

Marc Romainville : J'essaie d'expliquer que ce qui a changé, c'est l'apparition des référentiels communs, en interréseaux, ce qui a conduit à une description des niveaux d'études à atteindre par les élèves. Mais les référentiels sont à moitié précis pour laisser place à la liberté pédagogique des réseaux. Dans ce contexte, les épreuves standardisées ont deux fonctions. Montrer aux enseignants ce que veulent les référentiels. Ce sont quand même les évaluations qui expriment le mieux ce qui est attendu. Et elles ont un effet de régulation. Chaque enseignant a une ou des classes bien particulières, qui se situent à un certain niveau au sein de leur établissement et par rapport aux classes des autres établissements.

Avant, l'enseignant ne savait pas où situer sa classe. Depuis et grâce à ces épreuves standardisées, il dispose d'un feedback sur le niveau de ses élèves. Et les épreuves sont appréciées pour ça. Elles ont un effet de régulation : l'enseignant peut constater qu'il n'a peut-être pas consacré assez de temps à tel ou tel attendu, ou qu'il y a des choses à régler...

Certains, au contraire, semblent détester ces épreuves !

Les détester, je ne dirais pas. J'ai la chance d'avoir la moitié de mes étudiants qui sont déjà en fonction, ce qui permet de débattre de la réalité. La double fonction que j'évoquais, ils l'apprécient. La critique majeure est que leur niveau de facilité serait trop important. C'est le cœur du problème. Des enseignants, travaillant dans des établissements privilégiés, vont au-delà du prescrit. Et soyons clair, c'est une très

bonne chose ! Mais quand arrive la certification par l'épreuve standardisée, ils voient que le niveau ne correspond pas à ce qu'ils ont pu faire avec leurs élèves...

Que répondre à ceux qui se disent « déprofessionnalisés », en raison de cette différence de niveau ?

Ce n'est pas parce que je vais pousser les élèves au-delà des attendus que je vais faire porter l'évaluation certificative sur le dépassement ! Puisque j'ai travaillé ça avec mes élèves, ça doit intervenir dans la certification finale ? À mon avis, c'est un tort, parce qu'il y a les socles et les référentiels contenant les compétences de base à certifier. En Finlande, en Suède, on se réjouit quand on a 95 % de réussite ! Ici, c'est suspect. Ça traduit quand même une certaine culture de la sélection. Bien entendu, si les questions de l'épreuve standardisée sont si stupides qu'on réussit automatiquement... Il faut évidemment vérifier que les questions permettent d'attester des attendus du prescrit. Mais je pense que c'est le cas.

Et à ceux qui y voient un désaveu de ce qu'ils font durant l'année ?

Je trouve ça assez ahurissant ! Quand j'ai un groupe d'élèves qui en veulent, qui ont envie d'aller plus loin, je savoure ce plaisir pour lui-même ! Ils ont appris, c'est fantastique ! Je ne veux pas dire qu'on ne peut pas faire de dépassement. Mais sous prétexte qu'on a fait du dépassement, mettre en échec quelqu'un qui a réussi les attendus de base, c'est injustifiable.

En observant cette question ailleurs que chez nous, j'ai mieux compris d'autres systèmes scolaires, comme en Angleterre par exemple. Le taux de redoublement y est ridiculement bas, parce qu'ils acceptent d'en revenir pour la décision finale aux acquis de base. Si on avait ça chez nous, ce serait un fameux progrès culturel... Rendez-vous compte : se sentir « déprofessionnalisé » parce qu'on ne peut plus mettre en échec un élève qui pourtant a les compétences attendues !



Un autre argument concerne la motivation des élèves...

C'est une vraie objection. Mais que font alors les Finlandais ou les Suédois chez qui, de toute façon, à 16 ans, on est dans la même classe ? C'est sans doute que le ressort pour motiver n'est pas du domaine de la sélection, mais du domaine de la didactique... Montrer que c'est intéressant d'apprendre. C'est basique ce que je dis là, mais pourquoi faut-il en rester au bâton et à la carotte ?

Vous évoquiez l'effet régulateur sur les pratiques enseignantes, mais ces épreuves standardisées ont-elles réellement un effet sur le système éducatif ?

C'est une question encore plus complexe. Pendant toute la phase de diagnostic des travaux liés au Pacte, on a bien insisté sur le fait que vouloir changer les choses par une seule entrée, c'est voué à l'échec ! Avec le futur tronc commun ⁽¹⁾, les trois dernières années de secondaire resteront sans doute « colorées » selon le lieu où elles se feront. C'est la réalité. Si on pouvait organiser la certification en fin de tronc commun dans des collèges, au sein desquels il n'y aurait pas de secondaire supérieur, on accepterait sans doute beaucoup mieux cette idée du tronc commun et d'une certification par une épreuve externe standardisée... Il faudrait d'ailleurs profiter de la création de places à Bruxelles pour créer vraiment des degrés d'orientation autonomes... Ce serait une vraie révolution.

Pour le reste, je dis toujours à mes étudiants qu'ils doivent se concevoir comme un élément dans un système : dans une école, et dans un ensemble plus vaste. Quand vous vous « débarrassez » d'un élève, vous le passez à un collègue assis à côté de vous, et si vous lui en passez trop, il devra faire face à trop d'élèves faibles... ●

Propos recueillis par
Didier CATTEAU

⁽¹⁾ Le rapport final du groupe de travail « tronc commun » est disponible www.pactedexcellence.be/documents

Questions/réponses et affiches dans les écoles

Pour répondre aux questions que se posent élèves et parents à propos des épreuves externes certificatives, une campagne d'information est menée depuis fin mai.



Elle a été élaborée par l'Administration générale de l'Enseignement (Inspection et Service général du Pilotage du Système éducatif), en concertation avec le Cabinet de la Ministre de l'Éducation et avec les deux fédérations d'associations de parents.

Une liste de chaque fois une quinzaine de questions/réponses relatives au CEB, au CE1D et au CESS est désormais en ligne via www.enseignement.be/ceb (ou [ce1d](http://www.enseignement.be/ce1d) ou [cess](http://www.enseignement.be/cess), c'est selon). Et des affiches ont été envoyées aux écoles.



Plusieurs questions sont identiques, mais leurs réponses évidemment adaptées : *Sur quelle base est-on évalué ? Qui conçoit l'épreuve ? Comment se déroule-t-elle ? Qui corrige ? Faut-il s'y inscrire, et si oui comment (pensons aux enfants scolarisés à domicile par exemple) ? Quid en cas d'échec ? Comment obtenir un duplicata de son CEB, CE1D ou CESS ? Au besoin, des liens aiguillent vers des informations complémentaires.*

La question des adaptations durant l'épreuve externe, en raison de troubles de l'apprentissage (dyslexie, cécité...), revient souvent. La réponse, qui vaut pour les trois épreuves, est claire, et positive, « si deux critères sont rencontrés : les troubles doivent avoir été diagnostiqués par un spécialiste compétent [...] ; il ne peut s'agir que des aménagements utilisés habituellement en classe lors des apprentissages et des évaluations. » Et le texte conseille « de contacter la direction pour établir les aménagements dont votre enfant disposera. La procédure auprès de l'administration est déclenchée par la direction de l'établissement. »



D'autres questions/réponses, génériques ou spécifiques à une des épreuves, peuvent intéresser également les enseignants. À propos du CE1D, par exemple, *L'établissement peut-il faire passer d'autres épreuves portant sur les mêmes disciplines ? Quelles sont les options si on échoue au CESS ?...*

Un cadastre de l'enseignement qualifiant

La Pensée joueuse

Les *Ateliers de la Pensée Joueuse* sont un nouveau dispositif de prévention de la violence scolaire par le soutien à l'empathie et à la citoyenneté, proposé par la cellule Yapaka, dès la 3^e maternelle (bit.ly/2qqZ78s). Ils se déroulent en deux temps : un atelier théâtre suivi d'un atelier philo, une fois par semaine ou toutes les deux semaines, animés par un enseignant ou par un intervenant proche de l'école (PMS, AMO...). Dès septembre 2017, deux formations de trois jours sont destinées aux enseignants de 3^e maternelle, du cycle 5-8, aux agents des CPMS et à toute personne accueillant des enfants. Les détails dans la circulaire 6128. www.adm.cfwb.be

Citoyenneté et interculturelité

Les écoles ont jusqu'au 15 juillet pour répondre à un appel à projets visant à soutenir des actions citoyennes et interculturelles : dialogue interculturel et/ou interconvictionnel, attitudes renforçant le sens collectif, de la responsabilité, du respect des règles et de la civilité, lutte contre le racisme et les stéréotypes... Les détails dans la circulaire 6192. www.adm.cfwb.be

Formation d'« accompagnateur en milieux scolaires »

La Haute École libre mosane organise depuis 2016 une spécialisation d'un an « accompagnateur en milieux scolaires ». Elle s'adresse aux éducateurs spécialisés, aux assistants sociaux et aux assistants en psychologie. Les personnes en fonction en milieu scolaire peuvent y accéder sur la base d'un dossier de Valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Cette formation est le fruit d'une collaboration entre HECh Rivaageois et HELMo CFEL. Infos : bit.ly/2relj6F.

La Direction Relations Écoles Monde du Travail, au sein de l'Administration générale de l'Enseignement, publie les deux premiers tomes du *Cadastre de l'enseignement qualifiant* ⁽¹⁾, photographie chiffrée de l'offre d'enseignement qualifiant et de sa fréquentation, au 3^e degré (plein exercice et alternance). Une publication qui sera désormais annuelle.

Il s'agit d'objectiver la situation, pour alimenter la réflexion entamée dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Mais dans sa préface, la Ministre de l'Éducation l'assure : « Il n'est pas question de tirer des conclusions hâtives qui se cantonneraient aux chiffres sans analyse approfondie de la situation ».

Quelles sont les options à succès ou au contraire délaissées ? Les options rares sur le territoire et celles qui sont organisées à plusieurs reprises, parfois dans un périmètre

réduit ? Combien d'élèves dans ces options ? Comment évolue la fréquentation des options d'année en année ?

Le comité de rédaction le souligne : « Les données fournies par le cadastre permettent de repérer les éventuelles situations problématiques et/ou incohérentes mais elles ne nous permettent toutefois pas d'y répondre ». Car dans un second temps, il doit être enrichi de données externes : sur le marché de l'emploi, sur la mobilité des élèves...

Bref, « les données issues du cadastre ne suffisent donc pas, à elles seules, pour comprendre l'ensemble du système et agir efficacement pour l'améliorer mais elles constituent une première étape incontournable ». ●

D. C.

⁽¹⁾ Basés sur les données des années 2014-2015 et 2015-2016. www.enseignement.be/monecolemonmetier



EPC en secondaire : les programmes sont prêts

Les programmes de secondaire des cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (enseignement officiel et libre non-confessionnel) ont été publiés ⁽¹⁾. Ils ont été élaborés conjointement par les réseaux Wallonie-Bruxelles Enseignement, CECP et CPEONS (enseignement communal ou provincial), et FELSI (enseignement libre non-confessionnel).

Par ailleurs, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté l'avant-projet de décret balisant (et assouplissant) la mise en œuvre du cours.

Un enseignant de cours philosophique pourra donner cours d'EPC dans le même

établissement (mais toujours pas aux mêmes élèves). Pour donner le cours d'EPC, il faut suivre ou avoir suivi une formation à la neutralité et une formation à la didactique spécifique, d'ici 2021. Pendant quatre ans, la charge horaire de ces enseignants est réduite de deux heures/semaines. Le Gouvernement a aussi abaissé de neuf à six le nombre maximal d'implantations où prester. En cas d'horaire incomplet, un enseignant pourra recevoir d'autres missions. ●

D. C.

⁽¹⁾ www.enseignement.be/citoyennete > Cours de philosophie et de citoyenneté

À La Petite École, y a d'la joie !

Depuis l'été 2015, La Petite École, à Bruxelles, fonctionne comme une étape éventuelle pour scolariser de jeunes immigrés. PROF a rencontré sa coordinatrice.



Mélanie Cortembos, Marie Pierrard et Juliette Pirlet, à la rencontre de jeunes immigrés dans La Petite École.

Juliette Pirlet⁽¹⁾ est professeure de français et d'histoire dans le secondaire depuis 17 ans. Sa passion pour l'enseignement déborde sur ses loisirs : c'est elle qui coordonne bénévolement La Petite École et elle a co-fondé le Red/Laboratoire pédagogique, un collectif d'enseignants-chercheurs..

PROF : Que fait La Petite École ?

Juliette Pirlet : Elle prend le temps de mettre en confiance des 6-12 ans déscolarisés du fait d'un voyage migratoire. Elle vise à leur apprendre le français d'une part, via des activités artistiques. Et d'autre part, nos codes sociaux et scolaires. Mais elle reste un projet-pilote : ses acteurs sont en recherche continue⁽²⁾.

Une première mouture, l'École éphémère, est née durant l'été 2015...

Le déclic ? Une rencontre avec des immigrés syriens qui fréquentent le parc de la Rosée à Anderlecht. Leurs enfants – certains sont déjà en Belgique depuis l'été 2014 – ne sont pas scolarisés. Selon les parents, par manque de places scolaires. Ajoutez à cela la précarité de leur installation. Ils nous sollicitent, moi et quelques amis, pour les encadrer, le temps des vacances d'été. À la rentrée, Infor Jeunes les inscrit dans des écoles. Pour aller plus loin, nous créons une Petite École dans un local prêté par le Collectif Garcia Lorca, avec une tournante de vingt volontaires. À la rentrée suivante, une trentaine de nos élèves sont scolarisés de manière plus structurée : un membre du groupe faisant l'interface entre familles et acteurs scolaires.

Cette année-ci, l'encadrement a changé ?

Des fonds privés nous permettent de louer un autre local et les ministères de l'Aide à la Jeunesse et de l'Éducation nous détachent chacun un enseignant à mi-temps : Marie Pierrard et Mélanie Cortembos, des collègues

de mon école. Cela permet un encadrement plus professionnel, plus stable, en n'éluant pas la différenciation.

Le public est-il resté le même ?

Il s'étend et est plus hétérogène en raison du bouche-à-oreille et du fait que les Antennes scolaires communales nous connaissent. C'est plus facile : on sort de la dimension clanique. Et on rencontre alors les difficultés et les richesses du multiculturel.

Pas facile de coordonner La Petite École en sus de votre métier ?

Ma frontière entre travail et loisir est très perméable. Dans les deux cas je retrouve ma passion. Le plus difficile, c'est d'aller frapper à toutes les portes et d'enchaîner réunions et négociations. Le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Fondation Roi Baudouin (Fonds Schepers-Germaine Lijnen et André) nous donnent une certaine stabilité. Nous ne voulons pas plus d'aide pour rester indépendantes sur le plan pédagogique.

Quel est l'impact sur votre enseignement ?

Notre regard sur nos élèves et sur les mécanismes de leurs difficultés change. De plus nous créons des projets communs. Nos jeunes font des activités artistiques, tutorés par des élèves de 5^e secondaire de notre école, pour un cours de sciences sociales. Ce n'est possible que par la volonté d'ouverture de notre directrice. En retour, La Petite École pourrait accueillir temporairement des élèves du secondaire en difficulté.

Une condition pour démarrer ?

De l'enthousiasme et de l'expérience pédagogique. Nos jeunes montrent moins leurs traumatismes que leur curiosité, leur soif d'apprendre et surtout leurs joies. ●

Propos recueillis par
Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ juliettepirlet@yahoo.com – 0484 / 93 61 14

⁽²⁾ <http://redlabopedagogique.tumblr.com/>

LE PASSAGE EN RUPTURE OU

Dans trois mois près de 50 000 enfants de 6^e primaire ordinaire entreront en première secondaire. Un nouveau seuil à franchir pour ces – presque ? déjà ? – adolescents.

Ce dossier leur donne la parole : comment vivent-ils ce changement tout proche ?

L'attendent-ils avec impatience ?

Quelles sont leurs craintes ?

Il tente ensuite de cerner ce qui rend le passage difficile pour certains élèves et présente quelques projets qui visent à adoucir la transition.



DOSSIER

● Un dossier réalisé par Catherine MOREAU et Patrick DELMÉE

- 17 « Je me sens joyeuse et peureuse »
- 20 Des seuils pour grandir
- 22 Comment réduire le saut qualitatif ?
- 24 Le projet 5612 répond toujours à Fosses-la-Ville
- 25 Les CPMS entrent en jeu
- 26 Promouvoir la réussite de l'élève
- 27 Des outils pour lisser le passage

LE SECONDAIRE : TRANSITION ?

« Je me sens joyeuse et peureuse »

Quels sont les sentiments, les espoirs, les craintes des élèves de 6^e primaire à quelques encablures de leur passage en secondaire ? PROF a pris la température en ville et à la campagne. Rencontre avec des enfants de quatre classes de l'École communale du Laveu, à Liège, et de la classe de l'École communale de Wodecq.

Souvent, les sentiments se mêlent. Il y a la joie, voire l'impatience face aux changements, aux découvertes à venir. Et puis la tristesse liée à la séparation des copains et à certaines craintes face à l'inconnu. « *Je suis contente. Le changement, c'est cool, assure Lili. Mais je suis triste de quitter mon école primaire.* ». « *Triste de perdre mon meilleur ami qui ira dans une autre école* », enchaine Nils.

Spontanément, quelles que soient les émotions ressenties, ce qui leur vient à l'esprit, ce sont les amis. Ceux qu'ils ne reverront plus que de façon épisodique, ceux qui les accompagneront dans leur nouvelle école, les « *anciens* » de primaire qu'ils vont y retrouver, et les nouveaux.

Les futurs changements de rythme, d'habitudes, de matières scolaires, restent au second plan. « *Je suis un peu stressée, confie Lilas. J'ai peur de ne pas pouvoir me faire beaucoup d'amis dans ma nouvelle école.* ». Martin la rassure : « *Moi j'ai déjà changé d'école une fois en 4^e primaire. Je pense que ce sera la même chose : au début, on ne connaît personne, et puis ça va...* »

Elfrida, elle, a « *super hâte de se faire de nouveaux amis. Il y a plein de gens que je connais déjà, à la danse, qui sont déjà dans*

l'école secondaire et qui m'expliquent plein de choses. Si ça se trouve, je vais rester avec les mêmes amis, mais peut-être que ce ne sera plus du tout les mêmes ». Sasha approuve : « *Les amitiés peuvent se transformer à l'adolescence* ». ⁽¹⁾

L'avis d'Éléonore tranche un peu : « *Je me sens bizarre. J'ai l'impression de ne pas être en 6^e mais en 4^e. Le temps a passé tellement vite !* »

« **J'ai peur d'être jugé** »

Certaines craintes s'expriment aussi, liées à l'image d'eux-mêmes dans un nouveau milieu de vie et de travail. Stella : « *J'apprends un peu que certaines personnes me jugent, ne m'acceptent pas comme je suis. Que je dois me faire à leur idée d'une personne telle qu'elle doit être dans le secondaire* ». Même écho chez Amelie qui se qualifie de « *peureuse et joyeuse* ».

Miya renchérit. « *J'ai peur de l'image que les profs et les élèves vont se faire de moi. En même temps, je n'ai pas envie de changer mon caractère pour être une fille populaire. Je préfère que personne ne m'aime et rester moi-même* ».

LILI

« *Je suis contente. Le changement, c'est cool. Mais je suis triste de quitter mon école primaire* »



NILS

« *Je crois qu'on devra avoir de bonnes jambes pour monter au 6^e étage puis redescendre au 1^{er}.* »



LIVINE

« J'ai des bons points. Mes parents me suivent dans mon travail et ils me disent que ça va aller. »

Prêts, prêts « bif bof », ou pas prêts...

Se sentent-ils prêts ? Entre franc optimisme et doutes, l'entourage joue aussi un rôle majeur. Il y a les frères et sœurs, les copains qui y sont déjà, les parents qui rassurent. « *Je me sens prête*, explique Lilas, *sans l'ombre d'une hésitation. J'ai des amis qui étaient ici en 6^e, l'an dernier ; ils réussissent bien en 1^{re} secondaire* ».

Livine ajoute : « *J'ai des bons points. Mes parents me suivent dans mon travail et ils me disent que ça va aller* ». Moins confiante, Léa se dit « *prête bif bof* ». « *J'ai un peu d'appréhension mais ma maman, qui est enseignante, dit qu'on a vu tout ce qu'il fallait en primaire. Et puis, mon cousin qui était stressé à mort l'an dernier a réussi sa 1^{re} avec 90 % et dit que c'est super facile...* »

Certains ont encore d'autres repères. « *Mon père était prof d'anglais dans l'école où je vais aller*, confie Josh. *Il m'explique ce qu'on fait là-bas, et ça me rassure* ». Stella, elle, le souligne : elle connaît une élève de 2^e secondaire qui pourra l'aider.

Avant le passage, il y a le CEB qui sert de balise – plusieurs élèves liégeois notent qu'ils ont réussi l'épreuve d'entraînement –, mais inquiète aussi. « *J'ai un peu peur de le rater* », note Carolane. Arthur tempère : Une copine de 14 ans lui a expliqué qu'il ne devait pas stresser pour le CEB « *car c'est simple* » et que le secondaire « *au début, c'est dur puis on s'habitue* ».

Selon Nils, les profs « *mettent un peu la pression* » : les deux tiers des apprentissages de primaire sont pris en compte dans le CEB. N'empêche. Charles confie : « *J'ai peur de rater mon CEB et de ne pas pouvoir aller en secondaire. J'ai un peu de mal à l'école* ». Jules enchaîne : « *Je ne me sens pas prêt pour la lecture ; je ne comprends pas bien le vocabulaire* ».

Miya exprime une autre crainte : en secondaire, elle devra s'organiser autrement. « *Je ne suis pas prête car maintenant, je fais beaucoup d'activités extrascolaires qui m'aident à*

décompresser. En secondaire, il y aura plus de devoirs à l'école et je devrai aussi passer plus de temps à ces activités et j'ai peur de ne pas pouvoir tout gérer. Mais pas question que je laisse tomber : je vais m'organiser, me débrouiller ».

Le choix de l'école

En septembre, les élèves de l'école de Wodecq se disperseront dans cinq ou six écoles secondaires, à Ath, à Enghien ou à Mouscron. Plusieurs iront à l'internat. « *Ça va changer pour moi*, observe Martin, *mais je reviendrai à la maison le weekend. Et mes frères qui y ont été m'ont dit que je pourrais emporter des choses que j'aime bien, comme ma guitare* ».

Ce qui a guidé le choix ? La tradition familiale, les frères et sœurs qui ont ouvert la voie, le souci de suivre les copains, le projet pédagogique, la réputation de l'école secondaire. Et les futures options qu'elle propose. Christophe : « *Je suis juste allé à la réunion d'information en février, j'ai visité le collège avec mes parents et j'aime bien car je pourrai y faire du latin et des maths* ».

Pour un certain nombre d'élèves des classes liégeoises, c'est la continuité pédagogique qui a primé : ils gagneront l'Athénée communal qui applique aussi la pédagogie Freinet. « *Pour ceux qui vont dans d'autres écoles, ce sera bien plus dur* », observe Miya.

Ulisse, lui, prendra une autre direction : « *Comme je suis dyslexique, j'irai à Huy dans une école près de chez moi, qui fait bien attention à la dyslexie. J'ai choisi avec mes parents, et je préfère aller là* ».

« Je vais prendre le bus tout seul... »

La diversité des situations familiales, le trafic ou les horaires professionnels des parents ont bousculé le cliché de l'école rurale où les enfants se rendent à pieds ou à vélo. Dans les deux écoles, c'est en voiture que se déplacent majoritairement les enfants de 6^e que nous avons rencontrés.

En 1^{re} secondaire, beaucoup emprunteront des transports en commun. « *Je prendrai le bus. Ça ne me fait pas peur, mais c'est bizarre car je ne l'ai jamais pris avant*, explique Lola. *Et il n'y aura personne de l'école dedans* ».



CLÉMENT

« Je dormirai moins : je prendrai sans doute un bus plus tôt le matin, tout seul. Maintenant je viens en voiture avec mes frères et sœurs. »

CAROLANE

« Ça me fait un peu peur d'avoir plus de devoirs. Ici, on en a juste deux par semaine : on n'aura pas l'habitude »

Gaëlle se dit stressée : le trajet en bus ne prendra qu'un quart d'heure mais elle a peur de se tromper d'arrêt. Marilou enchaîne : « Ça m'est égal de prendre le bus mais après, je devrai faire un trajet à pieds et j'ai un peu peur des gens qui marcheront avec moi ». Clément, lui, met l'accent sur le changement d'horaire : « Je dormirai moins : je prendrai un bus plus tôt le matin, tout seul. Maintenant je viens en voiture avec mes frères et sœurs ».

Vickie, elle, prendra le train : « Maintenant, venir à l'école, cela prend cinq minutes en voiture. En septembre, de Wannebecq, je devrai aller à la gare de Papignies. Le trajet ne dure pas longtemps jusqu'à Ath, mais il n'y a pas beaucoup de trains. Je devrai me lever bien plus tôt et je ne connaîtrai personne dans le train ».

« Il faudra s'habituer à chaque prof »

Beaucoup le notent d'emblée : en secondaire, il y aura bien d'autres cours. « Avec de nouveaux noms, précise Lola : on dira sciences au lieu d'éveil ». Pour Clément, les cours seront les mêmes qu'en 6^e primaire, « mais ce sera plus poussé et on aura un prof pour chaque cours. Il faudra s'habituer à chacun ».

Livine ajoute : « Beaucoup plus de classes, aussi. Et, à la place des tableaux avec des craies, on aura des tableaux interactifs ». « Plus de devoirs avec un prof pour chaque branche, changer de classes, être à l'heure, je vais essayer », résume Léa. Et Josh d'ajouter : « J'ai peur de me tromper de cours ».

Plusieurs élèves, à Wodecq, le rappellent tout de même : en 6^e, ils ont déjà plusieurs enseignants, se répartissant les cours spéciaux (gym, néerlandais...) mais aussi le français/calcul, l'histoire et les sciences-géographie.

À l'école secondaire, il leur faudra aussi apprivoiser un nouvel environnement. « Il y aura beaucoup d'escaliers à monter ; il ne faudra pas se perdre », poursuit Livine. « Ce sera bizarre. Je crois qu'on devra avoir de bonnes jambes pour monter au 6^e étage puis redescendre au 1^{er} », explique Nils, plus pragmatique encore.

Matéo l'assure : « Les profs sont plus stricts. Ils font tout le temps des remarques. Mon frère me l'a dit ».

« Les devoirs, c'est un peu chaud, mais ça va »

Et puis, il y a le travail scolaire. « Ça me fait un peu peur d'avoir plus de devoirs. Ici, on en a juste deux par semaine : on n'aura pas l'habitude », note Carolane. Stella la rassure : une amie lui a dit qu'en 1^{re} secondaire, « c'est un peu chaud mais ça va... »

Comme Aleyssa, Christophe pointe un changement... de taille : « Ici on est les plus grands ; on sera les plus petits là-bas. Mais au diner, on m'a dit qu'on ne sera pas à côté des grands ».

« Je m'habillerai d'une autre façon »

Mais le secondaire, ce seront aussi des habitudes nouvelles. Et des libertés toutes neuves. « Je jouerai à d'autres jeux qu'ici et je m'habillerai d'une autre façon », assure Laurine.

Jules explique : « On pourra sortir de l'école pour aller acheter une baguette ». Tandis que Livine enchaîne : « Et on pourra acheter des boissons et d'autres choses au distributeur si on a oublié sa collation. On sera plus responsable... »

Et quand on demande aux enfants liégeois quels conseils ils donneraient à leurs enseignants de 6^e pour préparer leurs futurs élèves à la 1^{re} secondaire, les idées fusent ⁽²⁾. « Ils ne doivent pas leur mettre la pression, plutôt leur dire de ne pas stresser, qu'ils vont réussir. Mais ils doivent aussi être vigilants sur l'organisation, le planning de la semaine, les pousser à donner le meilleur d'eux-mêmes et... leur dire de profiter de leur dernière année ! » •

⁽¹⁾ Les travaux d'Aletta Grisay, notamment, indiquent que les pairs constituent un puissant facteur d'apprentissage. Lire à ce sujet l'article « Facteurs d'efficacité de l'apprentissage », in *Éduquer et former*, décembre 1995, p. 6 www.aspe.ulg.ac.be/grisay/fichiers/ART21.pdf

⁽²⁾ On notera qu'une des écolières de l'École du Laveu nous a confié après ce débat qu'il l'avait rassurée...



MATÉO

En secondaire, les profs font des remarques. Mon frère me l'a dit...



MIYA

LÉA

Mon cousin qui était stressé à mort l'an dernier a réussi sa 1^{re} avec 90 % et dit que c'est super facile...

Un seuil à franchir pour grandir

Les témoignages d'enfants de 6^e primaire qui ouvrent ce dossier et ceux des élèves de 1^{re} secondaire qui alimentent ces pages le montrent : le passage marque une transition importante.

© Fotolia/Cherry-Merry



Une addition de changements

Qu'est-ce qui marque pour l'enfant ce passage de la 6^e primaire à la 1^{re} secondaire ? D'abord,

une addition de changements. Cela peut être une plus grande distance entre l'école et le domicile. Et des bâtiments plus vastes avec des locaux spéciaux, nécessitant de se déplacer avec son matériel. C'est aussi le passage d'une équipe pédagogique réduite (un instituteur et des maitres spéciaux) à une équipe pédagogique plurielle : un plus grand nombre d'enseignants auxquels s'ajoutent des éducateurs, du personnel administratif... Autant de personnalités et d'exigences auxquelles il faudra s'adapter. S'ajoutent un horaire plus strict, découpé en séquences bien différenciées, et une gestion plus complexe des documents et des tâches à domicile. Sans oublier un statut de « bleu » au sein de l'école...

Autant d'habitudes nouvelles que les élèves ne vivent évidemment pas de manière radicale et universelle. Un exemple parmi d'autres : certains, gagnant l'implantation secondaire qui jouxte leur école primaire, ont déjà acquis des repères topographiques, organisationnels, culturels...

D'autres changements concernent les méthodes de travail : d'autres consignes données par l'enseignant pour le travail,

l'exigence d'être plus autonome et de planifier son travail. Au niveau des pratiques de classes, l'enseignant peut avoir d'autres exigences et utiliser une terminologie dont l'élève n'est pas coutumier.

Du niveau réel au niveau supposé

Christian Host, professeur de mathématiques et conseiller pédagogique, le souligne⁽¹⁾ : les instituteurs mènent leurs élèves à un niveau déterminé par les socles de compétences à atteindre pour l'obtention du CEB. Mais à l'entrée du premier degré, les enseignants ont, vis-à-vis des élèves, un niveau d'attentes qui repose sur le niveau supposé atteint par les élèves en sortant du primaire. Cette représentation, différents facteurs l'influencent : leurs souvenirs par rapport à leur propre histoire scolaire, leurs conceptions du rôle du fondamental par rapport aux exigences disciplinaires du secondaire, leurs conceptions de l'apprentissage, leurs représentations du métier et de leur rôle d'enseignants, leurs rapports à la discipline...

L'élève doit donc franchir un seuil correspondant à la différence entre le niveau atteint à l'entrée du secondaire et les niveaux attendus par les enseignants. Franchir ce seuil lié au niveau de connaissances de l'élève, à ses compétences, aux dimensions affectives, relationnelles, sociales... n'est pas aisé. Mais c'est en apprenant à gérer ces ruptures que l'enfant grandit.

Car même si les enfants le vivent à des rythmes divers, l'entrée dans le secondaire signe le passage d'une école « de proximité » vers une école renvoyant à un univers pluriel, et marque vraiment le début de l'adolescence.

Et ce changement-là trouve un écho dans le passage d'une grande proximité entre l'école et les familles, qui caractérise souvent l'école primaire, à un éloignement spatial et une distanciation... ●

⁽¹⁾ bit.ly/2rPbQzZ

‘ Ici, c’est nous les gamins ! ’

Fin septembre 2016, nous avons rencontré des élèves tout juste entrés en secondaire ⁽¹⁾, pour leur demander ce qui les avait surpris, par rapport à l'idée qu'ils s'étaient faite de « la grande école ». Florilège...

ALICIA : « Il y a des nouveaux cours : techno, EDM... On a besoin d'énormément de matériel. Si on l'oublie, c'est difficile de suivre. Il faut être organisé et propre. C'est bien car on apprend à se débrouiller ».

DIEGO : « C'était plus facile en primaire : on voyait plus le prof, on pouvait encore lui demander l'après-midi quelque chose qu'on n'avait pas compris le matin ».

YANA : « C'est mieux d'avoir plusieurs profs. Si tu n'en as qu'un seul et que tu ne l'aimes pas, c'est difficile... »

SHIRLEY : « Les règles varient selon les profs. Quand on bavarde, certains avertissent, d'autres demandent directement le journal de classe ».

KLARA : « Je m'embrouille dans mon horaire. Hier on avait math. Je croyais qu'on avait morale. Je suis allée dans l'autre bâtiment ».

IVAN : « Dans mon cartable, je ne m'y retrouve pas encore ; parfois, j'oublie des choses ».

DOMITIANE trouve que « des fois, ça va trop vite. Il y a un changement de rythme pour la matière et pour l'organisation. En maths on a déjà presque fini le chapitre 2 du livre et on a déjà eu cinq interros. Le prof emploie d'autres mots : double distributivité, nombres naturels. On ne les employait pas en primaire ! » Et de préciser que « le PMS est venu se présenter dans la classe. Ils ont dit que si on a des problèmes, on peut mettre un mot dans la boîte aux lettres du local et ils viendront nous chercher en classe ».

LORENZO : « On change de classe à chaque heure de cours. Ça fait moins enfant. On a l'impression d'avoir grandi ».

ALICIA : « On a chacun son local, on peut le décorer, on se sent plus à l'aise. Ce sont les profs qui se déplacent ».

DYLAN : « Avant on était les plus grands pour jouer au foot. On était les rois. Ici, c'est nous les gamins ! »

ELAINO : « Quand on est en retard, on a tout de suite un mot dans le journal de classe ».

LILLY : « On peut avoir son GSM dans la cour. On fait plus attention au règlement. On le respecte plus à la lettre ».

QUOC PHONG : « On a plus de responsabilités : quand on oublie un cours, on a une note ou une heure de retenue ».

Pour **ALEXANDRA**, « c'est plus compliqué : deux bus à prendre. J'ai dû me débrouiller seule directement ». •

⁽¹⁾ Ces témoignages ont été recueillis auprès d'élèves de l'Institut et du Collège Don Bosco (Bruxelles), de l'Institut provincial d'enseignement technique (Nivelles) et de la Communauté scolaire Sainte-Marie (Namur).

De la communauté du primaire à la société du secondaire

Pour les sociologues Olivier Cousin et Georges Félouzis, en quittant la *communauté* de l'enseignement primaire pour entrer dans la *société* du secondaire, le jeune doit intégrer une nouvelle façon d'être élève et une nouvelle définition de soi.

En primaire, à l'image de la famille, les fonctions et les rôles sont peu différenciés : l'instituteur donne plusieurs matières, règle les conflits dans la classe ou dans la cour, anime des fêtes scolaires... Les relations sociales entre élèves et enseignants y sont chargées d'éléments affectifs forts et l'enfant se socialise en s'identifiant à son instituteur, à sa classe, aux savoirs enseignés.

En secondaire, l'enfant du primaire est considéré avant tout comme un *élève*. Il se socialise en prenant progressivement de la distance par rapport aux enseignants et aux savoirs enseignés à l'école. C'est une manière de se construire en tant qu'individu, de participer et de s'intégrer à la société du collège.

Car en secondaire, la division du travail est plus poussée : les professeurs enseignant des matières différentes, les plages horaires sont planifiées et définies... Cela marque, pour l'élève, l'entrée dans un monde rationalisé et une organisation complexe où chacun est davantage défini par son statut que par sa personne. Entrer dans le secondaire, c'est donc bien plus qu'un passage de classe ou un changement d'école : c'est découvrir un espace qui demande une nouvelle manière d'agir et de se définir comme individu.

On sent l'envie de prendre leur envol

Fraichement agrégée de l'enseignement secondaire inférieur en anglais et néerlandais, Tyffanie Muller a donné cours dans le 1^{er} degré du secondaire et en 5^e et 6^e primaire.

« En formation initiale, le cours Enseignement de l'anglais dans le fondamental (trois crédits) m'a informée sur les pratiques pédagogiques, les centres d'intérêts des enfants, expliquée-t-elle. J'ai assisté à des leçons modèles, analysé les méthodes et activités proposées. Et préparé des leçons virtuelles, analysées ensuite. Mais, même si c'est possible, les étudiants ne font pas de stages dans le primaire ».

Un professeur d'anglais lui servira de guide. *« En 5^e-6^e primaire, les socles de compétences le précisent : les éléments grammaticaux et lexicaux ne peuvent pas être évalués de manière spécifique, précise M^{me} Muller. Pour donner aux enfants le goût de la langue anglaise, j'utilise des moyens ludiques : chansons, memory games... Je propose de petites lectures, je contrôle l'apprentissage du vocabulaire... Ils ont vraiment envie d'apprendre et se battent en cas de difficultés ».*

« Dans le secondaire, je passe à l'apprentissage systématique du vocabulaire, à la grammaire pure et dure, à des lectures à effectuer à domicile... »

Trop brusque pour les élèves, la transition ? *« C'est vrai qu'ils sont souvent stressés car on leur a mis des idées en tête sur le secondaire. Mais, en 6^e primaire, beaucoup d'élèves mûrissent. On sent l'envie de prendre leur envol ».*

Comment réduire le saut qualitatif ?

Des moyens et dispositifs sont prévus pour adoucir le passage des élèves en 1^{re} secondaire.

Le parcours d'un élève, de 3 à 12 ans, est construit comme un continuum pédagogique en trois étapes. Aussi, le décret Missions a-t-il demandé à chaque école de définir dans son projet d'établissement les moyens mis en œuvre pour favoriser la transition entre le 3^e degré du primaire et le 1^{er} degré du secondaire. Notamment l'échange de documents pédagogiques et d'informations relatives à la maîtrise des socles de compétences ou des compétences eux-mêmes, la réalisation d'activités en commun... ⁽¹⁾

Les écoles ont mis en place certaines initiatives, comme on le lira dans la suite de ce dossier : séances d'information assurées par le CPMS dans les classes de 6^e primaire (lire en page 25), information pour les parents, journées portes ouvertes dans le secondaire, création d'outils de liaison pour assurer un accompagnement des élèves à besoins spécifiques (lire en pages 25 et 26).

Pour préparer leurs élèves au secondaire, certaines écoles primaires ont aussi opté pour une organisation verticale, plusieurs instituteurs « spécialisés » se répartissant les différentes matières. Et beaucoup d'instituteurs de 6^e primaire ont recours à du travail de semaine, voire de quinzaine, qui oblige déjà l'enfant à planifier son travail personnel.

Dans les écoles secondaires, un « menu » spécifique est prévu à la rentrée pour les nouveaux venus (accueil prioritaire, journée d'animation, visite de l'école...). En outre, certaines mettent à leur disposition un local particulier, rassemblent au sein d'une même classe les enfants venus de la même école primaire, limitent le nombre d'enseignants...

Un saut qualitatif

N'empêche : les chiffres montrent (lire nos infographies) une baisse sensible des résultats des élèves et un accroissement du taux de redoublement après la 6^e primaire.

« Il y a un écart important entre primaire et secondaire, que nous avons tous remarqué

dans le groupe de travail chargé de réfléchir au tronc commun dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, explique le professeur Marc Romainville. Il y a un vrai saut qualitatif dans les socles entre primaire et le 1^{er} degré du secondaire, qui reste encore trop marqué par l'ancien 1^{er} degré de l'enseignement général de transition. Dans le primaire, on est très fort dans la concrétisation et subitement, parfois sans prévenir, on passe à l'abstraction. Si on demande quelque chose de différent au CEB et au CE1D, il n'est pas étonnant que les élèves aient davantage de difficultés... » (lire en pages 12 et 13).

Ce constat trouve un écho dans le Pacte pour un Enseignement d'excellence. L'Avis n°3 le précise : *« Au-delà des actions favorisant le dialogue entre les enseignants des deux niveaux, cette (meilleure) articulation devrait se réaliser davantage par le biais de modalités structurelles telles que le tuilage de la formation initiale des enseignants »* (NDLR : une partie de la formation commune aux futurs instituteurs et régents).

Le texte ajoute *« le fait de favoriser l'élaboration de supports pédagogiques communs, notamment des manuels coordonnés ; le fait d'assurer une meilleure continuité au sein des référentiels entre les niveaux primaire et secondaire ; l'inscription de la préoccupation de l'accompagnement de la transition au sein des projets d'établissements/plan de pilotage »* ⁽²⁾.

Cette proposition émane des Ateliers pédagogiques consacrés au continuum primaire-secondaire, et organisés par l'Institut de la Formation en cours de Carrière. Les participants avaient proposé notamment de favoriser la mobilité professionnelle des enseignants entre les deux niveaux, d'organiser des temps de formation communs en interréseaux et au sein d'un même bassin scolaire... Ou encore d'imaginer pour les enseignants des projets communs pour les élèves qui terminent leurs primaires et ceux qui débutent dans le secondaire pour susciter les échanges d'expériences...

Une incompréhension mutuelle

Améliorer la transition des élèves passe aussi, sans doute, par un meilleur dialogue entre les enseignants des deux niveaux (lire en page 24). Dans le cadre de la formation en cours de carrière, instituteurs et professeurs du 1^{er} degré secondaire peuvent aussi mener ce travail commun, analyser les épreuves externes (CEB et CE1D) pour affiner leurs pratiques d'apprentissage. Et plus largement mieux connaître leur travail réciproque et réduire certains stéréotypes.

Car pour le chercheur français Bertrand Christ, le manque de connaissance des instituteurs et des régents « permet l'existence

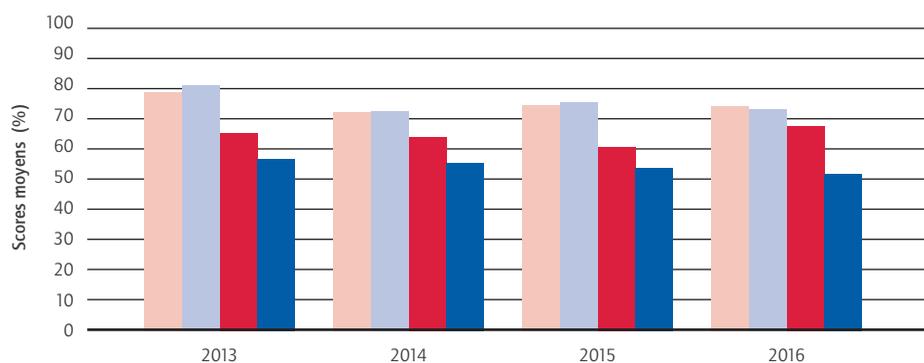
de représentations qui en restant ignorées des uns et des autres permet de contribuer à une incompréhension mutuelle »⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Article 14 du Décret Missions. www.galillex.cfwb.be/document/pdf/21557_024.pdf

⁽²⁾ www.pactedexcellence.be/index.php/documents-officiels/ Page 68

⁽³⁾ CHRIST B., « La liaison CM2/6^e Étude des représentations instituteurs et des professeurs », *Revue française de pédagogie*, n°133, octobre-novembre-décembre 2000, bit.ly/2r8q4yP

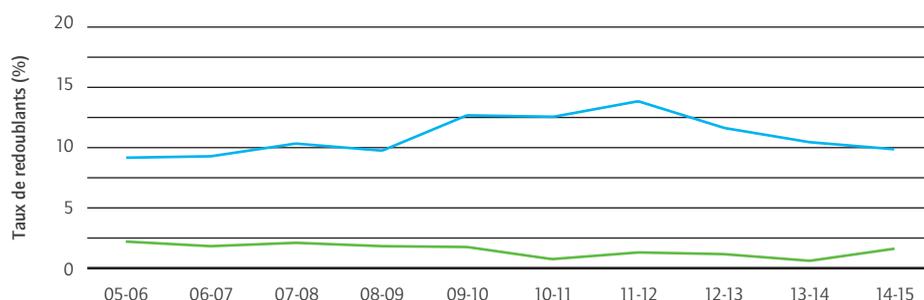
Des scores moyens meilleurs au CEB qu'au CE1D



Ces résultats concernent des élèves différents pour des épreuves qui ont des organisations et des buts différents. Mais elles illustrent une tendance : les scores moyens des élèves de 6^e primaire au CEB sont plus hauts que ceux des élèves de 2^e commune pour le CE1D.

Source : Direction des évaluations externes

Taux de redoublants en sixième primaire et en première commune



En 2014-2015, 1,8 % des élèves de 6^e primaire ont redoublé et 9,9 % des élèves de 1^{re} commune ont réalisé une 1^{re} complémentaire. Ces taux sont relativement stables depuis 2005. Le passage de 1^{re} commune vers une année complémentaire ne se fait plus après la 1^{re} mais après la 2^e secondaire (depuis septembre 2015 pour certaines écoles, depuis 2016 pour toutes).

Source : Les Indicateurs de l'Enseignement 2016

Des facteurs individuels, sociaux et familiaux

Durant trois ans, une équipe de recherche de l'Université de Liège a observé les performances scolaires et interrogé des élèves de quatorze écoles de tous les réseaux, leurs parents et leurs enseignants.

Ils souhaitent définir les facteurs individuels, sociaux et familiaux qui expliqueraient pourquoi des élèves ayant réussi en primaire décrochent progressivement alors que d'autres persévèrent en secondaire.

Les résultats montrent l'importance, sur le plan individuel, de l'estime de soi, de la confiance en soi, de la motivation, du sentiment de compétence pour les matières scolaires. Ils soulignent aussi celle des relations entretenues avec les enseignants, de leur jugement et de leur soutien, de l'intégration et du sentiment d'être traité de façon juste et équitable. Sans oublier l'importance que les parents accordent à l'école et au suivi scolaire⁽¹⁾.

⁽¹⁾ BERNARD S., GEORGES N., *Prévenir le décrochage scolaire des jeunes lors de la transition primaire-secondaire*, ULG, Service d'étude du Développement Psychosocial et Service d'Analyse des Systèmes et des Pratiques d'Enseignement, 2008 www.enseignement.be/download.php?do_id=5170.

On lira aussi les travaux d'Aletta Grisay sur la transition primaire-secondaire. www.aspe.ulg.ac.be/grisay/transition.html

Le projet 5612 répond toujours à Fosses-la-Ville

Depuis 2001, les équipes pédagogiques de 6^e primaire de l'École Saint-Feuillen et du 1^{er} cycle secondaire du Collège Saint-André, à Fosses-la-Ville, travaillent ensemble.

Eveline Ficart, institutrice de 6^e primaire, souligne les bénéfices et les limites de ce projet, baptisé 5612, pour marquer la continuité entre les deux niveaux.

PROF : L'origine de ce projet ?

Eveline Ficart : L'École Saint-Feuillen et le Collège Saint-André n'ont pas le même PO mais bien la même adresse. Persuadés que nous avons tout à gagner à dialoguer, les deux directeurs ont décidé, en 2001, de réunir les quatre institutrices de 5^e et 6^e primaires et les enseignants de 1^{er} degré du secondaire (toutes les matières).

Une idée favorablement accueillie par les équipes ?

Oui, mais il s'agissait d'abord de construire la confiance, d'établir le dialogue entre des collègues qui se croisaient dans la rue. Outre la contrainte de temps (les réunions ont lieu après 16h), nous nous sommes aperçus, au départ, que nous ne parlions pas le même langage.

Travaillant les matières, les enseignants du 1^{er} degré n'ont souvent qu'une « porte d'entrée ». Nous mettons l'accent sur les méthodes, les pratiques. Le décroisement disciplinaire nous offre une vue plus globale des élèves dont nous connaissons les forces et les faiblesses.

Cela a débouché sur des actions communes ?

Oui, nous avons tous participé à des formations animées par un formateur indépendant et par des conseillères pédagogiques. Nous avons abordé la continuité primaire-secondaire par la lecture dans sa dimension transversale (la nécessité, dans toutes les branches, de pouvoir lire les consignes). Nous avons filmé nos élèves au travail, la disposition de la classe, les conseils de classe avec les enfants...

Nous avons pu ainsi mieux comprendre la réalité de chacun et nuancer les choses. Je n'imaginais pas combien les collègues du secondaire étaient attentifs aux élèves en difficulté.

Le projet « Vis ma vie » prévoyait que les instituteurs donnent une période de cours en 1^{re} secondaire et inversement. Des résultats ?

Il n'a pas été aussi loin que nous le souhaitions. Nous ne pouvons pas demander à un éducateur de prendre nos élèves en charge, à l'inverse des enseignants du secondaire. Ceux-ci se sont dits impressionnés par la motivation des élèves plus jeunes.

Des mélanges d'élèves des deux niveaux ?

Chaque année, nos élèves de 6^e vont suivre des ateliers d'anglais, de technologie, d'informatique et de sciences en secondaire ; les élèves de 1^{re} et 2^e les encadrent. Une belle occasion pour les plus jeunes de démystifier les « grands » du secondaire.

Les 5^e-6^e primaires et le 1^{er} degré partagent le même bâtiment. L'avantage ?

Une grande proximité pour les élèves et pour les enseignants. Les contacts sont devenus naturels et nous intervenons si un problème lié à la discipline se pose, dans un couloir, par exemple, pour un élève de primaire ou de secondaire. Une responsabilité partagée, donc.

Des projets que vous souhaitez développer ?

Poursuivre la réflexion sur nos pratiques pédagogiques pour harmoniser la transition primaire-secondaire. Nous voulons faire comprendre que c'est important de raccrocher les choses à ce que l'enfant connaît déjà. Je voudrais que nous travaillions ensemble sur la terminologie utilisée qui peut mettre des enfants en difficulté (on lira en page 27 que des groupes d'intervision en français et en maths ont planché sur le sujet). ●

Les CPMS entrent en jeu

Dans le cadre de leurs missions de guidance et d'orientation individuelle et collective, les CPMS ont mis en place des initiatives pour faciliter l'entrée en 1^{re} secondaire. Deux exemples, à Visé et à Ath.

Cela fait cinq ans que le CPMS de Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), à Visé, a créé un projet pour que les enfants à besoins spécifiques puissent bénéficier d'aménagements raisonnables en secondaire.

« Des parents d'élèves de 6^e primaire interpelaient nos équipes, soucieux de trouver une école où les troubles dys de leurs enfants seraient pris en compte, explique Tressy Scanga, la directrice du CPMS. Et un préfet nous a fait part du désarroi des enseignants face aux difficultés de ces élèves ».

« Lorsqu'une famille demande que son enfant bénéficie d'aménagements raisonnables dans le secondaire, le CPMS rencontre les parents et l'enfant, analyse le parcours de l'enfant et rédige

une fiche personnalisée décrivant les difficultés et les besoins pédagogiques de l'élève. Ce document est transmis aux professeurs dès la rentrée scolaire ».

Parallèlement, le CPMS organise chaque année, pour les enseignants du secondaire des athénées de Visé, de Herstal et de Welkenraedt, et, plus largement, pour ceux de la zone de Liège, des ateliers de sensibilisation aux troubles de l'apprentissage. Les participants, mis en situation, peuvent ainsi comprendre ce que vit l'enfant à besoins spécifiques et se familiarisent avec la fiche personnalisée.

Évacuer le trop plein d'émotions

Autre initiative : le CPMS du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, à Ath, organise (comme bien d'autres) des séances d'information pour des classes de 6^e primaire. « Ces

animations, nous les assurons habituellement en duo, détaille la psychologue Géraldine Dutry. Pour mieux gérer de grands groupes et, surtout, pour apporter un éclairage différent selon notre formation et notre ressenti ».

« Nous expliquons les structures de l'enseignement secondaire (ce qui se passe après le CEB) et nous recueillons les craintes, les enthousiasmes, les impressions des enfants après la journée passée dans une école secondaire. Nous répondons aux questions qu'ils posent spontanément ou qu'ils ont communiquées par écrit de manière anonyme, selon le choix de l'instituteur qui connaît bien sa classe ».

Les craintes sont récurrentes : la perte des amis, les changements d'enseignants à chaque heure de cours, le statut de « plus petits de l'école ». « Nous nous efforçons de dédramatiser, d'évacuer le trop plein d'émotions, poursuit M^{me} Dutry. Nous leur expliquons que la transition se fera en douceur : à la rentrée, le titulaire prendra le temps de les familiariser avec les personnes, les lieux... »

Pour mieux répondre aux questions sur les filières et les futurs métiers, les trois CPMS de l'entité athisoise (libre, FW-B et provincial) ont organisé en avril une journée centrée sur la découverte des métiers et la citoyenneté. 328 élèves de 6^e primaire d'écoles de tous les réseaux ont découvert des métiers, les services communaux, des associations (Croix Rouge, Planning familial...).

Anne-Michèle Bertiaux, directrice du CPMS de W-BE, l'explique : il s'agissait de travailler sur l'orientation scolaire via la découverte des métiers sur le terrain. Mais aussi de sensibiliser les enfants à leur rôle de citoyen dans la commune, de leur faire découvrir la ville et de favoriser la rencontre entre ces élèves qui vont bientôt entrer « dans la cour des grands ». ●



Promouvoir la réussite de l'élève

Créé par un groupe de directeurs et de conseillers pédagogiques du réseau libre, un document veut mettre l'accent sur les ressources plutôt que sur les lacunes d'un élève qui sort de 6^e primaire.

À Liège, à partir de 2012, les Services diocésains ont réuni des directeurs du CPMS, du fondamental et du secondaire de l'enseignement libre ordinaire et spécialisé, avec l'objectif de faciliter le passage des élèves en 1^{re} secondaire.

« Parmi les difficultés possibles, le groupe a pointé en particulier le risque qu'une étiquette négative fait peser sur un élève », explique Christine Jamaer, la conseillère pédagogique qui a accompagné ce groupe. Ce constat a débouché il y a quelques mois sur *Promouvoir la réussite de l'élève*, un outil de transmission d'informations axé sur les compétences transversales et visant la promotion de l'élève.

Souligner les atouts plutôt que les lacunes

Après des rencontres entre les deux niveaux visant l'appropriation de l'outil essentiellement au niveau de sa philosophie, il a été mis à la disposition de toutes les écoles⁽¹⁾. Ce document se veut clair, concis et compréhensible par tous, non stigmatisant pour l'élève, objectif, mettant en avant les ressources plutôt que les lacunes. Il sera rédigé par l'enseignant titulaire du fondamental

si nécessaire en partenariat avec le CPMS et validé par le conseil de classe. Il pourra être consulté par les parents. Enfin, c'est la direction de l'école secondaire qui pourra demander à celle du fondamental de lui transmettre ce document.

Concrètement, l'enseignant y identifie, pour chaque élève, trois ressources majeures parmi les compétences transversales : relationnelles (confiance en soi, écoute de l'autre, respect des règles de vie...), instrumentales (curiosité, esprit critique, capacité de communiquer...) et relatives à la prise de conscience de son fonctionnement (connaissance des points forts et des limites, capacité de prendre du recul, de se regarder apprendre...). Ensuite, il précise si l'élève a un besoin spécifique avéré et diagnostiqué par un spécialiste (problème de santé, trouble de l'apprentissage...) et ce qui a été mis en place par l'école. Il précise enfin les besoins de l'élève, ce à quoi il faut être attentif et l'accompagnement dont a bénéficié l'enfant à l'école primaire. ●

⁽¹⁾ bit.ly/2pU3ENu



© Odile Clam



© PROF/FNB

Un immense merci aux élèves, à la Direction et aux enseignants de l'École communale du Laveu, à Liège (photo de droite) ; de l'École communale, à Wodecq (photo de gauche) ; de l'Institut et du Collège Don Bosco, à Bruxelles ; de l'Institut provincial d'enseignement technique, à Nivelles, qui nous permis de recueillir les témoignages figurant dans ce dossier.

Des outils pour lisser le passage

Les écueils que rencontrent certains élèves en mathématiques lors du passage du primaire au secondaire n'ont pas manqué d'attirer l'attention, notamment des concepteurs du CEB et du CE1D.

En 2013, à l'initiative de la Commission de pilotage, des responsables des réseaux, de l'Inspection et du Service général du pilotage du Système éducatif ont collaboré à la mise en place de groupes d'intervision en français et maths, pour améliorer l'articulation entre les épreuves externes communes (CEB et CE1D).

Ce travail a abouti à des mesures concrètes relatives à la terminologie utilisée et à la construction des items, tant du CEB que du CE1D, singulièrement en mathématiques et en français. Il se poursuit en éveil historique et scientifique. Par ailleurs, en mathématiques, un item commun aux CEB et CE1D (avec des degrés de difficultés différents) permet de comparer les résultats.

D'autres initiatives existent. Ainsi, des formatrices du Centre d'Autoformation et de Formation continuée et des enseignants ont conçu un document pour favoriser le passage harmonieux en mathématiques entre le primaire et le secondaire.

Myriam Tombeur, formatrice au CAF, travaillait alors à l'Athénée de Saint-Georges-sur-Meuse et faisait partie de ce groupe de travail. « À l'origine, il y avait le constat que les enseignants de 6^e primaire souhaitent préparer au mieux leurs élèves et que ceux du 1^{er} degré secondaire veulent démarrer leurs apprentissages sur une base commune et les ancrer sur les acquis des élèves. Mais les uns et les autres se connaissent rarement ou ont peu lu les programmes respectifs. D'où des malentendus ».

Des enseignants de 6^e primaire et du 1^{er} degré secondaire d'athénées liégeois ont donc travaillé avec deux formatrices du CAF (Ghislaine Haas et Denise Hennin) et Carlo Benedetti, inspecteur de mathématiques. Objectifs : préciser certains points du programme de mathématiques à voir dans le fondamental, tenter d'uniformiser le vocabulaire et de lisser le passage primaire-secondaire.

Liaison Primaire Secondaire en mathématiques ⁽¹⁾, conforme aux socles et aux programmes de Wallonie-Bruxelles-Enseignement, s'articule autour de cinq parties : les limites à ne pas dépasser dans le fondamental (en nombres, géométrie, fractions, grandeurs et problèmes) ; le vocabulaire mathématique commun ; les notations mathématiques et les symboles d'unité ; les conseils issus des considérations des participants au groupe de travail ; la relation entre socles et programmes (4^e cycle primaire de 1^{er} secondaire) ; le programme de mathématiques de la 1^{re} secondaire.

Les rationnels, les proportionnels et l'énergie

Sous la coordination de l'ASBL Hypothèse, les départements pédagogiques des Hautes Écoles Charlemagne, de la Ville de Liège et Haute École libre mosane ont réalisé et supervisé des expériences pilotes pour renforcer l'articulation fondamental-secondaire en mathématiques et en sciences.

Cette recherche-action menée entre 2005 et 2007 a débouché sur des documents testés dans des classes primaires et secondaires, et destinés aux enseignants du dernier cycle fondamental et du 1^{er} degré secondaire (maths et sciences) : *L'enseignement des rationnels, L'enseignement de la proportionnalité et Concevoir une procédure expérimentale*.

Pour les auteurs de la recherche, analyser les difficultés des élèves dans la construction du concept de rationnel permet d'aborder le statut de l'erreur. Et la proportionnalité permet de s'interroger sur le rôle de la résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques. ●

⁽¹⁾ Disponible au CAF : www.lecaf.be/publications/detail_publi.php?npub=167

⁽²⁾ bit.ly/2qrNwpH

POUR EN SAVOIR +

Vous trouverez dans la version en ligne de ce magazine des outils et des références bibliographiques liées à ce dossier.

www.enseignement.be/prof

Créer des objets en classe : une odyssée ?

L'Odyssée de l'Objet est un concours qui invite des élèves du secondaire à créer des objets inédits.

Mi-février, une équipe vidéo tournait un reportage à l'Institut Sainte-Marie, à Pesche (Couvin), à partir des scénarios écrits par les 17 élèves de la 5^e Qualification agro-alimentaire autour de deux objets : l'abdoor et l'alloverbag. Ces prototypes, ils les ont réalisés dans le cadre de *L'Odyssée de l'Objet*.

Ce concours (lire ci-contre) a lieu une année sur deux depuis 2002. Créé par le Service public de Wallonie (SPW), il vise à stimuler la créativité et l'esprit d'innovation chez les élèves du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone. Les équipes candidates doivent aboutir à la conception et la réalisation d'un objet tridimensionnel par la mise en œuvre d'un ou plusieurs matériaux préalablement sélectionnés dans le respect d'un thème imposé. Pour cette édition 2016-2017, la thématique retenue était « l'objet sportif ».

« Je participe à l'Odyssée pour la 5^e fois consécutive », explique Martine Druart, professeure de sciences et responsable du projet à Sainte-Marie. Selon elle, *L'Odyssée de l'Objet* correspond fort à ses élèves de qualification qui aiment bien la pratique et la vie quotidienne. Il nécessite d'y consacrer environ huit séances de deux heures sur l'année. « Je dispose de six heures pour le cours et le laboratoire de biologie au 3^e degré, continue-t-elle. Je peux m'arranger facilement. Pour le programme, j'étales la matière sur deux ans et je demande à mes élèves de réaliser des devoirs à domicile, via une plateforme numérique ».

L'innovation

Dans le cadre du concours, le SPW met des designers à disposition des candidats. En l'occurrence, Pierre Stevens, un

designer industriel indépendant diplômé depuis trois ans, prête son expérience aux deux équipes de M^{me} Druart : « Ce projet, explique-t-il, développe l'initiative, la créativité, l'inventivité à partir de besoins propres aux élèves ».

La première rencontre avec ceux-ci a débuté par la présentation du concours et du thème de l'année. « Nous avons essayé de définir ensemble ce qu'on pouvait qualifier d'activité sportive pour, par la suite, nous référer à une définition exacte, indique-t-il. Nous avons alors regardé la vidéo Gravity Light ⁽¹⁾, sur une invention qui donne de la lumière grâce à la gravité. Elle décrit non seulement en quoi consiste la conception et le développement d'un objet mais aussi l'impact que peut produire une idée innovante. Ainsi, nous avons voulu sensibiliser les élèves au fait qu'un objet peut être bien plus qu'un simple bien de consommation ».

Un objet, un besoin

Pour faire naître leurs propres idées, les élèves ont d'abord imaginé des scénarios liés à leurs expériences dans le milieu du sport. « L'analyse des productions a permis de mettre en lumière différentes problématiques et de leur faire prendre conscience que la création d'un objet résulte d'un problème lié à un contexte », ajoute Pierre Stevens. Une équipe s'est centrée sur un ustensile qui permet de faire des abdominaux dans un kot, en économisant la machine de musculation ou la nécessité d'un partenaire



Pierre Stevens, designer industriel : « Pour créer un bon objet, il faut viser la simplicité ».

pour tenir ses pieds. L'autre est partie vers un sac qui permet d'emmener des ballons de sport et que l'on peut bien attacher sur de multiples supports pour l'empêcher de balloter. Il doit aussi être réutilisable pour éviter de consommer des sacs en plastique jetables. Et on doit pouvoir le combiner avec d'autres pour transporter plusieurs ballons.

Ensuite, les élèves ont effectué des recherches pour vérifier si un produit correspondant à leurs besoins existait déjà ou non sur le marché. Puis, ils ont réfléchi aux contingences pratiques. Quelle est la position optimale du corps pour faire des abdos ? Comment fixer l'abdoor ? Quels sont les types de fermeture pour un sac comme l'alloverbag ? Quel matériau utiliser pour le rendre très compressible une fois vide ?...

L'étape suivante, jugée nécessaire par le SPW, est une visite d'entreprise. Le designer a invité la classe chez Materio à Anderlecht. Cette structure indépendante est une banque de données internationale. Elle comprend une sélection de milliers de matières et technologies innovantes. Tous les types de matériaux y sont présentés : bois, métal, plastique, verre, lumière... « *Cela permet de visualiser les choix possibles liés à des besoins précis* », explique le designer.

« *Nos élèves vivent dans un cocon rural, bien protégé*, ajoute M^{me} Druart. *Pour certains, cette sortie est peut-être la première opportunité du genre pour prendre conscience de réalités du monde professionnel, mais aussi de la mobilité et du milieu urbain. Cela permet de belles rencontres. Elles font évoluer ces élèves à qui, en fin de 6^e, le certificat de qualification donne accès à un métier* ».

Lors d'une autre animation, ils ont pu aussi se rendre compte du fonctionnement d'une imprimante 3D. M. Stevens : « *Mais nous n'avons pas retenu ce procédé pour réaliser les prototypes. Les polymères utilisés ne sont pas assez solides pour retenir un corps dans le cadre de l'abdoor et du côté de l'alloverbag, le choix s'est porté vers un tissu* ».

À la recherche de la simplicité

Ensuite, les élèves ont réalisé des maquettes des prototypes. « *La difficulté est de trouver une réponse la plus simple possible au*

problème posé. En général, les élèves compliquent. Ils passent vite du sac à ballon à un sac de voyage, par exemple. Mais ce concept existe déjà ».

Puis, sur la base des ébauches des élèves, le designer a réalisé les prototypes. M^{me} Druart : « *Cela donne une dimension plus professionnelle aux projets, que les élèves ne pourraient atteindre en finalisant seuls les prototypes* ».

Le SPW défraie le designer (1 500 € HTVA) et accorde une subvention par projet allant jusqu'à 500 €. Dans ce cas, elle a servi à payer les matériaux, réaliser une vidéo de présentation et acheter du matériel de communication.

En guise de bilan

Que retire M. Stevens de cette expérience ? « *Les élèves pensent en général que le designer ne fait que des jolis meubles d'intérieur. J'ai pu mieux communiquer sur mon métier et sur l'analyse du rapport de tout objet à son utilisateur* ».

Pour l'enseignante, ce concours lui permet de sortir des sentiers battus, d'aller à l'aventure : « *Cela demande de sauter le pas et de s'engager. Cela exige aussi du temps, des capacités d'organisation et de coordination, de coaching des élèves* ». Mais quel est le lien avec le cours de biologie ? « *Ce projet participe de la démarche scientifique en général et il développe également l'axe Communiquer du programme. En outre, il apprend des compétences transversales, liées à la créativité, au travail d'équipe, aux techniques d'enquête et de mise en commun, à la prise de décision, à la dynamique de groupe. C'est aussi un bon moyen pour recréer des liens dans une classe hétérogène. En 5^e, les élèves viennent de sections différentes* ». Enfin, ce projet ne compte pas dans l'évaluation certificative. « *Mais, même sans bâton, cela fonctionne. C'est même un plus. La gratuité du travail paie aussi à certaines occasions* ». ●

Patrick DELMÉE
et **Caroline DIRICKX**

(1) bit.ly/1FQNoqh

Mettre en valeur l'inventivité

Cette année, 66 groupes scolaires, soit 586 élèves provenant de 38 écoles, ont participé à *L'Odysée de l'Objet*, un concours organisé par le Service public de Wallonie. Ils ont recherché une idée pour un produit innovant, réalisé une maquette puis un prototype et présenté l'ensemble de ce projet d'équipe qui dure une année scolaire complète.

Chaque équipe reçoit un petit budget matériel, travaille avec un designer industriel et effectue une visite d'usine en rapport avec l'objet développé. En janvier, elle remet un rapport intermédiaire, et en mars le projet complet.

Une exposition publique en avril accueille chacun des prototypes, accompagnés de trois panneaux de présentation, d'une vidéo (sur CD) et d'un carnet de route. Et le jury professionnel remet les prix (trois par degré d'enseignement en 2017) fin avril, lors d'une cérémonie de clôture.

Les premiers prix par degré en 2017 sont allés à la 2^e commune de l'Institut d'enseignement des arts, techniques, sciences et artisanat à Namur (Skickx), à la 3^e transition de l'Institut Sainte-Marie à Arlon (Libertyclimb) et à la 5^e technique de l'Institut Sainte-Marie à Pesche (Abdoor). Le Prix du public revient à la 2^e commune de l'Institut d'enseignement des arts, techniques, sciences et artisanat à Namur (Projecterrain).

(1) Palmarès complet, infos et inscriptions (dès le 1^{er} septembre) : www.lodysseedelobjet.be – bit.ly/2Ib3Ny1

Ils ont trouvé la (bonne) hauteur de la Tour Eiffel

A Morlanwelz, l'instituteur Mike Delcourt éduque aux médias à temps plein, de la P1 à la P6 : ses élèves peuvent mieux naviguer et communiquer sur le net.

L'École primaire de l'Enfant Jésus, à Morlanwelz, dispose d'un local informatique avec 14 PC du plan Cyberclasse et une connexion internet. Lors de notre passage, les élèves de P5 recherchent la hauteur de la Tour Eiffel. Après quelques instants, ils ont quatre réponses différentes, dont trois issues de Wikipédia.



Sur Internet, il reste important de recouper ses informations et d'avoir du sens critique pour trier le vrai du faux.

Instituteur depuis 11 ans, Mike Delcourt ⁽¹⁾ s'occupe depuis 7 ans à plein temps du cours d'éducation aux médias : « C'est bien utile. Les compétences des élèves dans ce domaine ne sont pas aussi poussées qu'on le croit ». Ici, il propose à ses élèves de rechercher le site officiel de la Tour Eiffel. C'est grâce au recoupement d'informations et au bon sens critique que les élèves parviennent à trouver la bonne réponse (324 m).

Ensuite, ils doivent répondre à 20 questions en 15 minutes, à l'aide du moteur de recherche Google. Arrêt sur image à la mi-temps, pour discuter stratégie : si certains recopient toute la question, d'autres gagnent énormément de temps en y choisissant les trois mots les plus importants.

Des TIC à temps-plein

C'est le pouvoir organisateur de l'école qui a décidé de créer ce cours. M. Delcourt rencontre les P1-P2 pour une période d'initiation toutes les 3 semaines et toutes les autres classes pour 2 périodes/semaine. Objectif : « familiariser ses élèves aux TIC, de façon sécurisée ».

Les élèves mènent notamment des recherches, en interaction avec les demandes de leurs titulaires. En P1 et P2, ils utilisent des outils sécurisés comme Baby Go et Page des Jeunes, pour aller progressivement vers des outils qui le sont moins, comme Google (avec filtre Safe Search) ou Yahoo. En supplément, pour le partage de documents, ils ont accès à l'intranet de l'école, créé par M. Delcourt. Et pour ce qui est de la messagerie, ils vont rapidement sur Outlook, Gmail, Yahoo ⁽²⁾... « Leur montrer la diversité et les confronter à la réalité, leur permet de faire leurs propres choix. Mais il faut y aller pas à pas. Le cyber-harcèlement, par exemple, touche aussi notre école. Le risque zéro n'existe pas ».

Des conditions

Outre l'aval du PO, la réalisation de ce cours nécessite le soutien de la direction, mais aussi la collaboration des collègues. « Les miens sont jeunes et bien formés au travail par et à la pédagogie du projet ». Le maître de religion par exemple demande à ses élèves de faire des recherches sur le nom des saints. D'autres un exercice de remédiation en français ou en mathématiques. Un autre encore, dans le cadre d'un projet météo, attend un envoi de cartes interactives par courriel. Cela exige de créer un compte, d'ajouter des pièces jointes. Puis, on peut communiquer avec une classe en Italie ou utiliser une messagerie instantanée...

Une autre condition ? « L'enseignant ne doit pas être hyper-formé, mais il doit bien tester lui-même ses activités avant ».

Et l'évaluation ? « Notre cours apparaît dans le bulletin. Mais les acquis des élèves sont fort hétérogènes. J'évalue le travail fait en classe et surtout les avancées de chacun. Par ailleurs, une petite épreuve ponctue l'année. Et l'évaluation externe du Passeport TIC termine la P6 ».

Bref, l'enseignant parvient à faire acquérir à tous les élèves de l'école de nouvelles compétences en éducation aux médias mais aussi à les éveiller à l'esprit critique. ●

Luana DE MAGGIO et Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ delcourtmike@gmail.com - www.enfant-jesus-morlanwelz.be

⁽²⁾ Lire à ce sujet le nouveau dossier-TICE disponible via www.enseignement.be/tice : « La messagerie et les moteurs de recherche pour les élèves de moins de 13 ans ».

POUR EN SAVOIR +
www.enseignement.be/tice



La stabilité des équipes dans le secondaire ordinaire

Les Indicateurs de l'enseignement analysent pour la première fois la stabilité des équipes pédagogiques, dans le secondaire inférieur. Elle varie surtout selon le réseau.

L'édition 2016 des *Indicateurs de l'enseignement* ⁽¹⁾, qui vient d'être publiée, présente une nouveauté, qui sera sans doute utile quand les établissements scolaires seront amenés à élaborer leurs plans de pilotage (prévus par le Pacte pour un Enseignement d'excellence) : il s'agit d'un aperçu chiffré de la stabilité des équipes pédagogiques de l'enseignement secondaire ordinaire.

L'analyse concerne l'année 2014-2015 et les établissements en activité depuis au moins dix ans et n'ayant pas subi de restructuration. Un enseignant est dit « stable » lorsque, au cours des cinq dernières années, sa charge moyenne dans l'établissement a été supérieure à 1/10^e d'équivalent temps-plein, et n'a pas varié de plus de 20 %.

Ce taux de stabilité a été établi en fonction de quatre critères : le réseau, la province, la taille de l'établissement, et « son » indice socioéconomique. Pour chacun des critères, l'équipe des *Indicateurs* mentionne notamment la médiane (50 % des établissements sont au-dessus de ce taux médian et 50 % en-dessous) et les valeurs extrêmes (les établissements présentant les taux de stabilité le plus haut et le plus bas).

C'est en fonction du réseau d'enseignement que le taux de stabilité présente les plus grands écarts. Dans l'officiel subventionné, 50 % des établissements ont un taux de stabilité inférieur à 34 % (taux médian). Dans l'officiel organisé, la médiane se situe à

41 %, et dans le libre subventionné à 46 %. C'est aussi dans le libre subventionné que l'on trouve l'établissement présentant le taux de stabilité le plus bas (7 %, pour 8 % dans l'officiel subventionné et 19 % dans l'officiel organisé) et le plus haut (75 %, pour 63 et 54 %).

En excluant les quartiles inférieur et supérieur (les 25 % des établissements présentant les taux les plus bas et les plus hauts), l'analyse indique que la moitié des établissements de l'officiel subventionné ont un taux de stabilité compris entre 24 et 41 %. Pour l'officiel organisé, il est compris entre 35 à 46 %. Et pour le libre subventionné entre 39 et 52 %.

Autre critère : la taille de l'établissement, soit le quart des plus petits, le quart des plus grands, et entre les deux la moitié des moyens. Sur ce plan, il y a peu de différences de stabilité pédagogique.

Enfin, en comparant le quart des écoles présentant les indices socioéconomiques les plus faibles et les autres, les résultats (à l'exception du taux minimum) vont dans le même sens : les établissements à indice socioéconomique faible présentent un taux de stabilité pédagogique inférieur. Mais ces variations sont moins grandes que les écarts entre réseaux. ●

D. C.

⁽¹⁾ *Les Indicateurs de l'enseignement*, 2016. www.enseignement.be/indicateursenseignement



En province de Hainaut, la moitié des établissements scolaires présente un taux de stabilité de leurs équipes pédagogiques supérieur à 45 %. Et 32 % des établissements y ont un taux de stabilité supérieur à 50 %.



Dans l'enseignement libre subventionné, 35 % des établissements présentent un taux de stabilité supérieur à 50 %, contre 7 % dans les autres réseaux. Ces chiffres doivent être relativisés notamment eu égard à la taille des pouvoirs organisateurs et aux dispositions statutaires.

Taux de stabilité des équipes pédagogiques dans les établissements du secondaire ordinaire, en 2014-2015, selon les réseaux

En 2014-2015, la moitié des établissements secondaires du réseau officiel subventionné affichaient un taux de stabilité des équipes pédagogiques supérieur à 34 %.

Source : *Les Indicateurs de l'enseignement* 2016. www.enseignement.be/indicateursenseignement

Réseau	Taux le plus bas	Fourchette	Médiane	Taux le plus haut
Officiel organisé	19 %	35 % - 46 %	40 %	54 %
Officiel subventionné	8 %	24 % - 41 %	34 %	63 %
Libre subventionné	7 %	39 % - 52 %	46 %	75 %

Les Écoles de devoirs ont bien d'autres missions

Que pensent les parents des devoirs à domicile et des missions des Écoles de devoirs ?

Stéphanie Demoulin et Marie-Hélène André, représentant la Fédération francophone des Écoles de devoirs, évoquent une récente étude de l'Office de la Naissance et de l'Enfance à ce sujet.

Ouverture au monde de la culture, citoyenneté... les missions des Écoles de devoirs, mal connues, ne s'arrêtent pas à l'aide aux travaux scolaires, mais l'ensemble renforce les capacités scolaires de l'enfant.

PROF : Dans les propos des parents sur les devoirs à domicile, quels sont les éléments qui vous semblent très importants ?

Stéphanie Demoulin et Marie-Hélène

André : Nous avons repéré l'ampleur du stress des parents. Ils ne remettent pas en question les devoirs à domicile, persuadés de leur importance pour la réussite des enfants. Mais ils posent des questions sur le sens et la difficulté d'une épreuve longue et difficile pour les enfants.

On constate ainsi que le devoir, tel qu'il est conçu par certains enseignants, renforce les inégalités sociales. En effet, certaines familles n'ont ni l'espace, ni les conditions idéales (calme, ouvrages à disposition...), ni le temps nécessaire. De plus, certains parents se sentent peu compétents, jugés, coupables ou pour le moins déstabilisés. Le devoir de leur enfant leur fait « passer un examen ».

Or, le décret du 29 mars 2001 et la circulaire 108⁽²⁾ qui complète le décret Missions demandent que les travaux scolaires soient adaptés à la capacité de concentration des enfants ainsi qu'à leur rythme: pas de devoirs au premier degré primaire, pas de travaux qui dépassent 20 minutes au 2^e degré et 30 minutes au 3^e degré. Les textes légaux demandent aussi que les travaux demandés à l'enfant ne servent pas à l'évaluer et qu'il

puisse les réaliser seuls. Ces textes ne sont pas respectés.

Cela amène un nombre croissant de parents à s'adresser aux Écoles de devoirs. Il existe des listes d'attente très longues pour s'y inscrire, ce qui recrée une ségrégation.

Selon les Écoles de devoirs, les devoirs devraient être faits à l'école ?

Nous nous limitons à dire que la réussite scolaire relève des missions de l'école. Si l'école juge le devoir utile, les Écoles de devoirs ne sont pas contre, si le cadre légal est respecté. Si le devoir est fait à l'école, tant mieux.

Qu'attendent parents et enfants des Écoles de devoirs, selon l'enquête ?

Lors de la création des Écoles de devoirs, vers 1970, la première mission était de répondre à la demande des parents pour les devoirs (c'est l'origine du nom). Mais, très vite, les missions ont évolué: développer l'intelligence, y compris par les devoirs, promouvoir l'émancipation sociale, l'ouverture au monde, à la culture, au jeu, à l'expression, et enfin, promouvoir la citoyenneté.

Bref, les Écoles de devoirs veulent valoriser l'éducation non-formelle, tout ce qui permet d'apprendre en dehors de l'école: vivre et construire ensemble. Cela renforce les capacités scolaires de l'enfant. Bien sûr, l'école touche également à ces compétences-là. Mais elle reste davantage dans le pédagogique. Elle ne travaille pas assez les autres domaines avec les plus précarisés ou éprouve des difficultés à les accrocher.

Ceci étant, nos personnels trouvent que la réalisation des devoirs prend du temps et empêche de bien remplir les autres missions.

Les devoirs à domicile font « passer un examen aux parents ».

D'un autre côté, c'est une porte d'entrée pour amener les élèves à d'autres activités. Et les parents se rendent compte de leur importance.

Finalement, l'École de devoirs porte-t-elle bien son nom ?

La question revient sur la table tous les six mois et les avis sont partagés.

Les devoirs, cela peut mieux fonctionner à l'École de devoirs qu'à la maison.

Pourquoi ?

L'École de devoirs permet davantage cette accroche. Les enfants la considèrent comme une deuxième maison. Un lieu convivial, confortable, où ils sont accueillis sans jugement par des personnes disponibles, des professionnels ou des bénévoles pour la plupart formés. Dans chaque équipe, un coordinateur et un animateur sur trois sont qualifiés soit par leur diplôme soit par un brevet de formation. Les équipes ont un projet pédagogique, des réunions régulières... Et l'École de devoirs

peut collaborer avec des partenaires associatifs ou communaux : services d'aide en milieu ouvert, maisons de jeunes, centres culturels, centres d'alphabétisation, maisons de quartier...

En accomplissant un gros travail sur l'estime de soi, tant pour les enfants que pour les parents, les Écoles de devoirs peuvent réduire l'échec scolaire qui a un impact important sur leur vie et sur le regard porté sur les jeunes.

Faut-il créer des liens entre Écoles de devoirs et écoles ? Quelles sont les conditions pour que la collaboration entre elles soit optimale ?

Le décret des Écoles de devoirs ⁽³⁾ prévoit un protocole de collaboration avec les écoles. Mais les Écoles de devoirs veulent clairement rester en dehors du système scolaire. Les enfants et les jeunes ont besoin d'un autre lieu, d'un autre espace, d'autres référents adultes. Par ailleurs, lorsqu'il y a contact, la demande vient la plupart du temps de l'École de devoirs.

Il y a des difficultés pratiques, liées aux horaires de chacun ; des préjugés de part et

d'autre ; et une méconnaissance des Écoles de devoirs. Notons que nous n'avons pas été consultées directement dans le cadre de la réflexion sur le Pacte pour un Enseignement d'excellence. Mais nous suivons les travaux de près via la Plateforme de lutte contre l'échec scolaire. Nous restons très attentives et notamment sur la question du rythme. Nous sommes contre l'école jusqu'à 17h30 et contre l'intégration des Écoles de devoirs dans les locaux scolaires de 12 à 15h.



© PROF/FWB

Que faut-il améliorer au sein des Écoles de devoirs et dans les écoles ?

Du côté de l'enseignement, il faut respecter le cadre légal des devoirs à domicile et former des enseignants rompus à la différenciation. De notre côté, nous voudrions obtenir davantage de moyens et mieux faire connaître nos missions. Dès lors, nous lançons un appel : si nous traversons, la frontière entre école et Écoles de devoirs ? Nous nous occupons des mêmes enfants ; pourquoi ne pas collaborer davantage pour leur bien-être, quels que soient leur origine et leur milieu ? •

Propos recueillis par
Patrick DELMÉE
et **Catherine MOREAU**

⁽¹⁾ RTA, *À la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs*, ONE, 2017, www.ecolesdedevvoirs.be/ressources/ressource-145

⁽²⁾ www.gallilix.cfwb.be/document/pdf/26710_000.pdf

⁽³⁾ bit.ly/2qn2HAp

EN DEUX MOTS

Assistante sociale de formation, Stéphanie Demoulin coordonne la Fédération francophone des Écoles de devoirs (FFÉDD) ⁽¹⁾ depuis 2005. Elle en est aussi l'administratrice déléguée.

Marie-Hélène André y est chargée de projets depuis un an, après avoir travaillé une dizaine d'années comme animatrice ou coordinatrice. Elle est également formatrice.

Selon ses derniers chiffres, au 31 décembre 2016, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) avait reconnu 337 Écoles de devoirs, dont 302 subsidiées par ses soins. Le secteur englobe aussi une soixantaine d'Écoles de devoirs bruxelloises non reconnues par l'ONE, mais bien par d'autres acteurs, dont notamment la Commission communautaire francophone, qui gère la politique de cohésion sociale à Bruxelles. L'ensemble de ces Écoles de devoirs accueille 17 000 enfants de 6 à 15 ans.

⁽¹⁾ www.ecolesdedevvoirs.be

*Lirécrire pour apprendre - Comprendre les textes informatifs***Premiers résultats d'une recherche expérimentale**

Depuis quatre ans, la recherche *Lirécrire* mobilise huit chercheurs, qui ont conçu puis expérimenté un outil centré sur la compréhension des textes, qu'ils présentent dans ces pages.

La compréhension des textes est une activité complexe qui met en difficulté de nombreux élèves. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les performances des élèves de 15 ans, qui s'étaient améliorées en 2009 et 2012, ont connu une nouvelle baisse préoccupante en 2015.

Ces constats nous incitent à tenter d'accroître l'efficacité et l'équité de l'école en ajustant les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves. Et précisément, dans le domaine de l'enseignement de la compréhension (des textes informatifs, particulièrement), les enseignants du secondaire disent manquer d'outils. Démunis, ils réduisent fréquemment leur enseignement à la lecture d'un texte suivie de questions, dont les réponses sont davantage corrigées qu'expliquées, ce qui est loin d'être suffisant pour développer la capacité à comprendre finement les textes.

La recherche montre pourtant que des outils et supports pédagogiques peuvent aider les enseignants à adopter de nouvelles pratiques. Cela suppose, pour les chercheurs, de contribuer au travail de transposition des savoirs issus de la recherche en savoirs pour l'action. C'est ce défi qu'avec le soutien de la Fondation Louvain, de l'Université catholique de Louvain et de la Haute École Léonard de Vinci, notre équipe de recherche a tenté de relever au sein du projet *Lirécrire*. Toutefois, aucun outil n'est autosuffisant : la formation, l'accompagnement et le travail collaboratif entre enseignants en favorisent l'appropriation et renforcent ainsi les chances d'influencer positivement les apprentissages des élèves.

Une recherche innovante, sur des objets essentiels à la réussite scolaire

Concevoir et mettre en œuvre une recherche expérimentale en milieu naturel – proposer une intervention à large échelle et en mesurer l'efficacité par un contrôle rigoureux de toutes les variables – est un défi ambitieux, rarement tenté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Trois étapes importantes ont balisé quatre années de travaux.

Étape 1 : conception de l'outil

Notre outil repose sur une double analyse a priori : celle de l'objet à enseigner – la lecture des textes informatifs au secondaire – et celle des difficultés fréquemment rencontrées par les élèves. Les textes informatifs se caractérisent par exemple par la densité des informations, un lexique spécialisé, le renvoi à des connaissances non évoquées par le texte, un guidage visuel serré... Ce sont aussi des textes composites : l'information est

éclatée en plusieurs lieux (textes, schémas, encadrés, légendes, illustrations...), qu'il faut hiérarchiser, et mettre en relation.

Lire un texte informatif à l'école secondaire suppose ainsi une lecture orientée vers la volonté de savoir, la perception du point de vue disciplinaire spécifique que le texte construit sur ce dont il traite, le choix d'une stratégie de lecture, la mobilisation de connaissances notionnelles et langagières, la mémorisation des informations et des articulations du raisonnement par leur reformulation... Autant d'opérations que les élèves peinent à mettre en œuvre s'ils ne sont pas explicitement entraînés à le faire.

L'outil que nous avons conçu repose sur six principes didactiques et comporte cinq modules plus ou moins longs (71 activités). Au total, l'entraînement couvre plus de 50 séances de classe.

Étape 2 : design de recherche et échantillon

Dix-neuf écoles issues des quatre réseaux d'enseignement se sont engagées, de façon volontaire, dans la recherche. Elles ont été réparties aléatoirement en trois groupes : le groupe « formation » a reçu l'outil et bénéficié en début d'année d'une formation à sa mise en œuvre ; le groupe « accompagnement » a bénéficié de l'outil, de la formation et d'un accompagnement au fil de l'année scolaire par les chercheurs – l'hypothèse étant que cet accompagnement influencerait positivement l'appropriation de l'outil par les enseignants et les performances des élèves – ; le « groupe contrôle » n'a pas reçu l'outil lors de la première année afin de pouvoir servir de point de comparaison, mais il a bénéficié de l'outil et de la formation lors de la deuxième année.

L'échantillon comprenait 85 professeurs de français et 1 867 élèves de 1^{re} secondaire en 2014-2015 ; 38 professeurs et 847 nouveaux élèves de 1^{re} secondaire en 2015-2016.

Étape 3 : mise en œuvre de la recherche et collecte des données

Au fil de ces deux années scolaires, le recueil de données devait nous permettre de répondre à deux questions. Un : dans quelle mesure un outil didactique et une formation à son usage sont-ils susceptibles de faire évoluer les pratiques des enseignants. Deux : dans quelle mesure peuvent-ils améliorer les performances (et les apprentissages) des élèves ?

Le dispositif de collecte portait à la fois sur des données qualitatives (entretiens, focus-groupes, enregistrements des séances d'accompagnement) et quantitatives (compétences des élèves en septembre et en mai, questionnaires auprès des élèves et des enseignants).

Les résultats en bref

1. Une appropriation par les enseignants ?

L'appropriation est un processus lent, complexe, progressif. Ainsi, lors de la 1^{re} année de l'expérience, les enseignants ont davantage mis en œuvre l'outil *Lirécrire* pour apprendre conformément aux conduites prévues que lors de la 2^e année, qui voit apparaître des régulations et des modifications de plans plus nombreuses.

À l'issue de deux années, un peu plus de la moitié des enseignants suivis ont mis – au moins partiellement – l'outil en œuvre dans leur classe et se le sont approprié de façon à la fois cognitive et comportementale. Ce résultat ne nous surprend pas : la littérature scientifique souligne régulièrement la nécessité du temps pour susciter et maintenir le changement de pratiques.

Nous constatons également que deux des six principes sur lesquels repose l'outil – le recours aux textes informatifs, ainsi que l'enseignement des stratégies et processus de lecture – font davantage l'objet d'une appropriation, peut-être parce qu'ils touchent moins à la forme scolaire et ne risquent donc pas de la bousculer.

Enfin, l'appropriation semble être particulièrement influencée par les pratiques habituelles des enseignants, par la collaboration au sein d'une équipe, par la formation en amont et l'accompagnement en cours de mise en œuvre de l'outil.

2. Des effets sur les apprentissages ?

Les analyses montrent que le score en début d'année reste le principal prédicteur de la performance en fin d'année lorsqu'il s'agit d'expliquer les différences entre élèves au sein des classes.

À l'échelle des classes, les différences s'expliquent notamment par l'appartenance à l'un des groupes expérimentaux : les élèves qui ont bénéficié de l'outil obtiennent de meilleurs résultats en fin d'année. L'effet est positif, mais pas massif, comme c'est

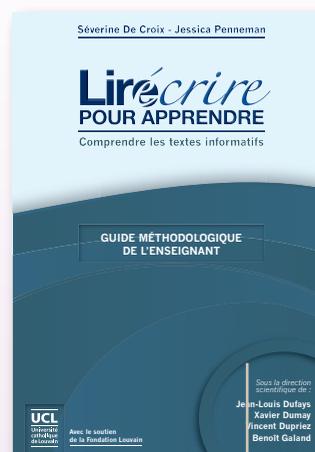
souvent le cas dans des études de ce type. Il est influencé positivement par le nombre d'activités du programme : plus les élèves ont réalisé des activités issues de l'outil, plus ils accroissent leurs performances en compréhension à la fin de l'année. En revanche, nous n'avons pas observé de meilleures performances au sein des classes du groupe « accompagnement » (par comparaison avec le groupe « formation »). L'accompagnement était-il suffisamment long et intensif ? La question reste à creuser.

Des perspectives

L'expérience des enseignants, leurs retours nombreux, l'analyse de leurs pratiques et de celles des élèves constituent de précieux éléments au moment d'ajuster l'outil pour en proposer une version améliorée. Ce deuxième outil se veut plus proche des pratiques des enseignants, plus articulé à la diversité de leurs préoccupations, plus à même de les aider à adopter des gestes professionnels favorables aux apprentissages (observer les élèves au travail ; étayer par des ressources complémentaires ; faire expliciter les objectifs assignés aux tâches, les difficultés rencontrées, les procédures qui permettent de les dépasser...).

D'ici quelques mois, l'outil *Lirécrire* pour apprendre dans son « costume ajusté » pourra faire l'objet d'une diffusion auprès des enseignants et de formations à destination des acteurs des premières années du secondaire. Ensuite, enseignants et élèves le feront évoluer. Et c'est très bien ainsi ! ●

Séverine De Croix, Sébastien Dellisse, Jean-Louis Dufays, Xavier Dumay, Vincent Dupriez, Benoit Galand, Jessica Penneman et Marielle Wyns.



L'outil *Lirécrire pour apprendre* sera publié dans quelques mois. Il repose sur six principes didactiques : faire lire une variété de documents informatifs ; entraîner les stratégies et processus de lecture ; développer la métacognition ; mettre en place un entraînement spiralaire ; favoriser la variété des modes de travail et proposer des situations d'intégration authentiques. Il comporte cinq modules (71 activités) : se familiariser avec les textes informatifs ; sélectionner des informations dans un ou plusieurs texte(s) ; rappeler, reformuler, résumer un texte ; organiser l'information issue d'une double page de manuel scolaire ; répondre à un questionnaire et justifier ses réponses.

EN DEUX MOTS

Les huit chercheurs impliqués dans cette recherche mènent leurs travaux au sein de deux centres de recherche : le GIRSEF et le CRIPEDIS (Université catholique de Louvain).

Séverine De Croix et Marielle Wyns sont toutes deux formatrices en didactique du français à la Haute École Léonard de Vinci et chercheuses à l'UCL.

Sébastien Dellisse et Jessica Penneman mènent une thèse de doctorat à l'UCL en relation avec le projet *Lirécrire*.

Jean-Louis Dufays, Xavier Dumay, Vincent Dupriez et Benoit Galand sont tous les quatre professeurs à l'UCL.

Jeu et compétences scolaires



VAN LINT S., *Jeu et compétences scolaires*, De Boeck, coll. Le Point sur... Pédagogie, 2016.

Docteure en Sciences psychologiques et de l'Éducation, formatrice et chercheuse à l'ULB, Sylvie Van Lint s'intéresse aux rapports entre jeu et apprentissages depuis longtemps. Ici, elle effectue une analyse comparée de la mobilisation scolaire et de l'élaboration de la stratégie dans un jeu.

La question centrale, dans le contexte des compétences, est celle de la mobilisation à bon escient des acquis scolaires. Or, la simple confrontation à des tâches/activités complexes ne garantit pas cette mobilisation indispensable.

Pour l'auteure, dans l'exercice de la compétence comme dans le jeu, on attend de

l'élève (du joueur) qu'il recoure aux règles des savoirs et savoir-faire apprises en classe, qu'il choisisse et combine les ressources pertinentes. Partant de ses observations, Sylvie Van Lint dégage trois attitudes qui, ensemble, formeraient « l'attitude rationnelle » : l'engagement intentionnel dans la tâche ; la prise de recul par rapport à la tâche permettant de s'interroger sur son sens ; la recherche des liens qui unissent savoirs et règles.

Sylvie Van Lint y insiste : une telle attitude peut s'apprendre, par le jeu notamment, pour peu que l'enseignant soit centré sur ce qui est « en jeu »... •

D. C.

Comment rendre une école réellement orientante ?



DEMEUSE M. et CANZITTU D., *Comment rendre une école réellement orientante ?*, De Boeck Supérieur, coll. Guides Pratiques – Former & se former, 2017.

Damien Canzittu et Marc Demeuse (UMONS) décrivent ici l'orientation scolaire et l'approche orientante, et proposent par le biais de conseils et d'outils concrets une démarche de mise en place effective et efficiente d'un projet orientant, au bénéfice de l'élève. Plusieurs outils sont d'ailleurs téléchargeables sur www.approcheorientante.be.

Ils font ainsi écho à une recherche-action menée depuis 2009 pour accompagner l'implantation de l'approche orientante au sein des écoles de la Province de Hainaut, puis du Brabant Wallon et de Liège, ainsi que de la Ville de Liège.

L'approche orientante ne se limite pas à présenter de l'information sur le monde scolaire ou professionnel ou à interroger l'élève sur le métier qu'il voudrait exercer. Elle comprend le concept d'orientation dans le processus global d'enseignement. Ainsi, l'enseignant intègre dans ses cours des liens avec le monde du travail. Il collabore avec tous les partenaires de l'environnement éducatif, dans et en dehors de l'école, y compris les parents. Et il permet à l'élève de s'investir dans le développement d'un projet personnel. •

Pa. D.

Éducation et formation d'adultes

Quels sont les enjeux en matière de formation des adultes ? Voilà à quoi répondent une brochure et les actes d'un colloque organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, chargée de contribuer à la mise en place de l'agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes. bit.ly/2qvHCVb

Pousser aux changements *Traces de Changements*, revue du mouvement Changements pour l'Égalité, consacre le dossier de son 230^e numéro au tronc commun. « *Et s'il s'agissait d'une formidable occasion de repenser collectivement ce qu'on apprend et comment on l'apprend pour s'attaquer au problème de l'échec ?* » bit.ly/2pJswZa.

Pourquoi ils ont quitté l'enseignement...

Après l'analyse quantitative des Parcours professionnels des professionnels des enseignants du secondaire en début de carrière, voici le volet quantitatif. Produit par la Direction de la Recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'étude livre des témoignages, décrit des parcours, et émet des recommandations. bit.ly/2pyU9TY

Avantages sociaux

Docteure en droit et ancienne secrétaire générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, Reine-Marie Braeken publie chez Vanden Broele *Avantages sociaux*, qui « se donne pour objectif de lever le voile sur la question de l'octroi des avantages sociaux et des risques légaux engendrés par certaines pratiques communales ».

Assistance Écoles

Depuis 2010, le numéro vert Assurances Écoles 0800/ 20 410 est à la disposition du personnel éducatif confronté à des situations de violence ou à des événements d'exception.

Mis en place par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, ce numéro vert vise à informer les victimes de violence et à apporter soutien/accompagnement aux établissements d'enseignement ordinaire ou spécialisé, fondamental ou secondaire, subventionné ou organisé.

Vous êtes confronté à des classes difficiles ? Un élève est victime de racket ? Des élèves ont créé un blog contre votre école ? Vous avez été filmé en classe à votre insu ? Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, l'équipe d'Assistance Écoles propose une écoute active et accompagne les appelants dans la formulation de leurs émotions, de leurs besoins et de leurs demandes.

L'équipe a aussi pour objectif d'informer sur les services de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui peuvent être activés (CPMS, Équipes mobiles, Services de Médiation scolaire, SAJ...) et sur la façon d'y faire appel ; sur les autres services pouvant procurer aide ou accompagnement ; sur les procédures d'ordre psychologique, social, juridique ou administratif ; et sur la gestion de la violence au sein de l'école (prévention et gestion).

L'équipe répondant à la permanence téléphonique est composée de professionnels formés à la relation d'aide et à l'écoute téléphonique. ●



Devenir membre du jury immersion ou d'une commission linguistique

Le jury immersion et les commissions linguistiques cherchent des enseignants prêts à s'y investir entre deux et cinq jours par an (selon l'instance), idéalement pour plusieurs années.

Les commissions de langue française vérifient la connaissance du français des professeurs et du personnel administratif titulaires d'un titre délivré dans une autre langue : connaissance approfondie, suffisante ou fonctionnelle, selon le cas. Tout enseignant en activité ou retraité depuis moins de cinq ans, et titulaire d'un diplôme universitaire peut interroger les candidats.

Les commissions de langues néerlandaise et anglaise vérifient la connaissance approfondie de l'une ou l'autre langue par les maîtres

de seconde langue dans l'enseignement primaire. Peut en faire partie tout enseignant en activité ou retraité depuis moins de cinq ans titulaire de certains diplômes précis ⁽¹⁾.

Le jury immersion vérifie la connaissance approfondie du néerlandais, de l'anglais et de l'allemand des professeurs qui souhaitent donner des cours en langue d'immersion et dont le titre servant de base à leur recrutement n'a pas été délivré dans cette langue. Peut en devenir membre tout enseignant habilité à donner des cours dans une langue d'immersion. ●

⁽¹⁾ Plus d'informations auprès de Monsieur Paul Bouché (02 / 690 88 48 ou paul.bouche@cfwb.be).

Fiche fiscale et prime syndicale

Fiche fiscale et formulaire de demande de prime syndicale sont disponibles via www.ens.cfwb.be. On s'y connecte avec ID (matricule de 11 chiffres) et mot de passe (4 chiffres).

Mot de passe perdu ou oublié ? Contactez l'ETNIC, de préférence par courriel (fpens@etnic.be), en mentionnant votre numéro matricule. On peut aussi contacter la structure d'appui mise en place jusqu'au 30 juin, en se munissant de son numéro de Registre national, du lundi au vendredi au 0800/ 20 000 (8-18h) ou au 02 / 413 20 20 (9-12h et 14-16h).

Si on le demande avant le 22 juin (aux numéros de téléphone ci-dessus, muni de son numéro de Registre national), on peut obtenir les documents par courrier. Cette demande doit s'effectuer chaque année.

Ces documents concernent tous les membres du personnel rémunérés par l'Administration générale de l'Enseignement, y compris les personnes engagées sous statut ACS/APE/PTP et les personnels des CPMS.

Cela concerne aussi les personnels éloignés du service (congés et absences, accidents du travail, DPPR et congés pour mission) et les personnels ayant touché des revenus d'activité dans l'enseignement en 2016 mais ayant quitté leur fonction.

Tous les détails dans la circulaire 6109. www.adm.cfwb.be



Contre le tabagisme des jeunes : l'affaire de professionnels !

Qu'est-ce qui amène un adolescent à fumer ? Que peuvent faire l'enseignant et l'école pour prévenir et soigner les assuétudes ? Martial Bodo, tabacologue et psychologue, n'y va pas par quatre chemins !

Marcel Bodo travaille au Centre d'Aide aux Fumeurs de l'Institut Bordet, à Bruxelles. C'est lui qui a créé un programme de sevrage au Collège technique des Aumôniers du travail, à Charleroi, élargi aujourd'hui à d'autres écoles (lire ci-contre).

PROF : Qu'est-ce qui incite un jeune à fumer ?

Martial Bodo : Je vois plusieurs incitants qui peuvent pousser un adolescent vers le tabac (le plus souvent) et, en proportion bien moindre, vers d'autres substances. Le principal, c'est l'influence des pairs, des copains. Si le jeune fréquente un groupe où il y a plusieurs fumeurs, le risque est grand de suivre le mouvement.

Et puis, il y a les conditions de vie, l'empreinte de la famille : des parents fumeurs induisent un certain style de vie, de manière directe ou indirecte. Il y a souvent, chez eux, une proximité physique plus grande avec un paquet de cigarettes qu'avec un kiwi ! Difficile pour eux de faire de la prévention ou d'interdire dans ce domaine : le discours serait ambigu, caduc. Bien sûr, il peut y avoir chez l'adolescent la volonté d'adopter l'attitude contraire pour marquer sa différence : « *J'ai tant vu mes parents fumer que cela m'a dégouté !* » entend-on parfois. Mais cela reste marginal.

Je ne souhaite pas culpabiliser les parents ! Juste être réaliste en leur disant qu'ils « porteront » en partie les conséquences de l'usage du tabac sur la santé de leur enfant.

Les loisirs exercent un rôle : souvent, un jeune qui se passionne pour un hobby actif ne s'encombrera pas du tabac. S'il glande, s'il est désœuvré, il risque bien de considérer la cigarette comme un moyen de combler le vide, qui lui donne l'illusion du plaisir.

Enfin, il y a des phénomènes extérieurs. Certes, depuis le 1^{er} janvier 1999, la pub pour le tabac est interdite. Mais les cigarettiers ont trouvé la parade, en misant sur le ludique, par exemple : cigarettes aromatisées aux goûts plus sucrés... Ou en diversifiant les produits : une célèbre marque américaine vend des vêtements... Une manière de fidéliser le consommateur. S'étonnera-t-on alors que, malgré la connaissance des risques pour la santé, les campagnes de prévention, le prix du produit et la législation, l'usage du tabac touche encore 20 % des 14-22 ans ?

Une prévention peut-elle se faire à l'école primaire ? Sous quelle forme ?

C'est difficile à dire. Les spécialistes ne sont pas unanimes. Certains disent qu'à force de parler de l'usage du tabac, on risque d'attiser

la curiosité. Mais plus largement, cela peut entrer dans le cadre d'une animation où l'on apprend aux préados à dire « non » sans se sentir ridicules aux yeux des autres. Il faut, bien sûr, adapter le langage à l'âge, au milieu socioculturel. Et à l'évolution de l'enfant en faisant des piqures de rappel. Bref, du sur-mesure.

Comment s'installe le processus de dépendance ?

La nicotine, substance psychoactive, agit sur le cerveau par le biais des neurones et des neurotransmetteurs. Ceux-ci produisent alors de la dopamine, une hormone procurant de la satisfaction. Il ne faut pas longtemps pour que le cerveau s'habitue à la présence de cette substance. Et qu'apparaisse une sensation de malaise quand le corps est en manque de nicotine. Il faudra donc injecter une dose toutes les deux heures environ.

La dépendance physique se double donc d'une dépendance psychologique et comportementale : fumer va devenir la réponse automatique à des états émotionnels tels que le stress, la tristesse, l'ennui, l'énerverment...

Que dire à un jeune qui minimise ?

Je pense qu'il faut lui faire comprendre que la nicotine fait partie des drogues dures, selon le classement de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ne l'oublions pas : le tabac demeure la première cause de mortalité évitable en Belgique. Mais le cancer du poumon, c'est une projection lointaine. Par contre, il y a des effets bien plus rapides : toux, essoufflement, manque de résistance à l'effort, fatigue, troubles du sommeil... Les jeunes peuvent les observer.

Et à celui qui rétorque que « fumer, c'est ma liberté » ?

Sans doute lui demander s'il exerce réellement son libre arbitre quand il suit les autres, au risque de perdre son autonomie. Quand il se laisse téléguidé par les cigarettiers qui pompent son argent de poche. Lui dire qu'au contraire, ils installent en lui une dépendance qui l'obligera à fumer toutes les deux heures, la plupart du temps dehors, debout, en vitesse, et souvent seul. On met en avant le côté « cool », « partage » de la cigarette. Dans la pratique, c'est tout le contraire.

Est-ce à l'école de prendre ce problème en charge ?

Je le pense. L'école peut apprendre aux élèves à vivre en bonne santé, sans être dépendants, y compris sur les plans physique et psychologique. Elle peut leur montrer que ce n'est pas « normal ».

On trahit le jeune en feignant que le problème n'existe pas. Quand ils sortiront de l'école, les élèves auront appris à ne pas fumer ou à arrêter. Pourquoi pas un diplôme du non-fumeur ? Et un responsable du « non fumage » et du « défumage » dans chaque école secondaire ? Dans tous les cas, il faut que la prévention soit assurée par de vrais professionnels : psychologues, tabacologues, pédagogues. ●

Propos recueillis par

Catherine MOREAU

Le projet PSM a fait tache d'huile

Depuis 2011, au sein du Collège technique des Aumôniers du Travail, à Charleroi, Frédéric Hublet lutte contre les assuétudes des élèves. Avec des partenaires externes, cet éducateur spécialisé a mis en œuvre la méthodologie « Prévention, sensibilisation et mobilisation », centrée d'abord sur le tabac puis, les années suivantes, sur l'alcool et sur le cannabis ⁽¹⁾.

Chaque classe bénéficie de huit ateliers de cinquante minutes sur l'année, d'un débat autour d'un DVD introductif, de rencontres avec des patients victimes du tabac, avec un sportif de haut niveau, avec des ASBL ressources... En outre, le tabacologue Martial Bodo (lire son interview ci-contre) a créé un groupe de sevrage dans l'école : les élèves y tentent une aventure de six mois, à raison d'un premier entretien individuel et d'une séance en groupe par semaine.

Des résultats positifs ont amené la Fédération Wallonie-Bruxelles à pérenniser et à étendre le projet dans d'autres écoles, en inter-réseaux. Trois éducateurs supplémentaires, dispatchés dans huit écoles ⁽²⁾, renforcent la Cellule d'aide aux assuétudes.

À l'heure actuelle, l'équipe a rencontré et sensibilisé 177 classes et 2 221 élèves du secondaire supérieur. Au premier trimestre 2016-2017, 168 élèves motivés ont souhaité s'inscrire dans une dynamique de sevrage (tabac et cannabis). Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a accordé une subvention de 52 000 € à l'Institut Bordet, pour renforcer le nombre de programmes de sevrage au sein des écoles. D'autres écoles pourront donc rejoindre le projet pilote, dès que la liste d'attente sera résorbée.

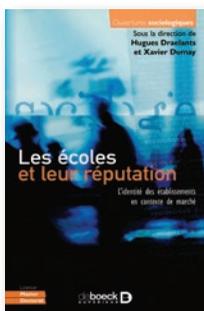
Pour la suite, l'*Avis n°3 du Groupe Central du Pacte pour un Enseignement d'excellence* préconise de permettre « aux élèves de l'enseignement secondaire de bénéficier de programmes d'arrêt du tabac/cannabis (accompagnement médical et psychologique) pendant le temps scolaire », avec une mise en œuvre dès la rentrée 2018. ●

C. M.

⁽¹⁾ Lire « Des moyens pour assumer l'interdiction de fumer, sinon... » dans notre numéro de décembre 2013 (*PROF 20*) et « Je suis accro au projet PSM : mon fils a arrêté le cannabis » dans notre numéro de septembre 2015 (*PROF 27*) www.enseignement.be/prof

⁽²⁾ Institut Sainte-Marie (Châtelaineau), Institut provincial La Samaritaine (Montignies-sur-Sambre) ; Institut Jean Jaurès, CECS La Garenne et Collège des Aumôniers du Travail (Charleroi) ; Centre scolaire Sainte-Marie La Sagesse (Schaerbeek) et École européenne (Woluwe-Saint-Lambert).

Les écoles et leur réputation



DRAELANTS H., DUMAY X. (dir.),
Les écoles et leur réputation.
L'identité des établissements en
contexte de marché, De Boeck
supérieur, 2017.

Les marchés scolaires sont aujourd'hui une réalité dans de nombreux systèmes éducatifs. Les établissements scolaires sont appelés à se construire en tant qu'organisations et à se poser tout particulièrement la question de leur identité organisationnelle, afin de se positionner dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Les écoles et leur réputation, ouvrage dirigé par Hugues Draelants et Xavier Dumay, se penche sur ces concepts d'identité et de réputation organisationnelles via des études de cas d'établissements du secondaire et du supérieur, et un regard croisé sur des recherches menées en Belgique, France, Angleterre, Chili.

L'ouvrage relève que « tous les établissements ne sont pas égaux face à l'injonction à se

construire une identité distinctive valorisée ». Et que « la construction identitaire est fortement dépendante de la catégorie à laquelle une organisation appartient et de la position qu'elle occupe sur le marché. Les passages d'une catégorie à une autre ne sont pas impossibles, mais ils restent exceptionnels... »

Dans un marché scolaire qui reste très stable, n'est-il pas possible que l'enjeu majeur soit alors davantage de travailler la congruence entre position, image et identité plutôt que de se mobiliser pour se déplacer « vers le haut » ? •

Pa. D.

Plus de moyens pour les élèves défavorisés, et après ?



DESMET L., DUPRIEZ V.,
GALAND V., Que font les
écoles accueillant des élèves
défavorisés des moyens
supplémentaires qui leur sont
alloués ? Cahier de recherche du
Girisef n° 108, mars 2017.

Durant quatre ans, une équipe du Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation (UCL) a observé ce que cinq écoles secondaires bruxelloises font des moyens supplémentaires alloués dans le cadre de l'encadrement différencié.

Plus spécifiquement, l'équipe voulait mesurer si les actions mises en œuvre par ces écoles ont changé les pratiques pédagogiques des enseignants, amélioré le climat scolaire perçu par les élèves et leur motivation à apprendre.

Les résultats ? La majorité des actions (visant l'amélioration du climat scolaire, la maîtrise du français, le soutien aux élèves en difficulté...) ne concernent pas directement la classe et les pratiques pédagogiques. « *Tout se passe comme si les moyens de l'encadrement différencié avaient servi à faire un peu plus de la même chose, mais avec un peu plus*

d'aisance, c'est-à-dire à garder les mêmes pratiques pédagogiques mais en diminuant le nombre d'élèves par classe ou en mettant en place des remédiations ».

Ces écoles ne se sont pas engagées dans un travail de réflexion critique sur les pratiques pédagogiques en classe. Elles n'ont pas sollicité des aides à l'extérieur sur le plan didactique ou pédagogique, comme le recours à des outils externes, à des formations d'équipe, à la guidance des enseignants.

Du point de vue des élèves, les actions ont permis de faire évoluer favorablement le climat. Mais elles n'ont pas, ou très peu, fait grandir leur engagement, c'est-à-dire le sentiment de compétence et la valeur attribuée aux apprentissages. •

C. M.

À PRENDRE OU À LAISSER

White Pig est une pièce de théâtre écrite pour le web par Alex Lorette, coproduite par la RTBF et le Théâtre de Liège. Grâce à une caméra 360°, l'internaute, placé au milieu de la scène, peut la regarder en faisant défiler le décor. À découvrir via bit.ly/2o4BjEi.

L'école et ses acteurs est une série de capsules vidéo (accompagnées de fiches-outils) que la Fédération d'associations de parents de l'enseignement officiel (Fapeo) a réalisées et va diffuser d'ici la fin de l'année scolaire. bit.ly/2q5yljR

www.fugue.be, créé par l'association SOS Jeunes-Quartier Libre, est dédié aux ruptures adolescentes et aux problématiques de fugue et d'exclusion. Créé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, le portail fournit informations, témoignages et reportages, et un module permet de poser ses questions.

La Cité des Métiers de Charleroi organise une séance d'information dédiée aux formations de la Belgian Flight School (pilote de ligne, instructeur de vol, équipage cabine, pilote privé,...) le 22 septembre à 14h. Inscriptions : bit.ly/2p9hivz.

ConstruCity a pour but d'offrir de l'information et une orientation vers la formation et l'emploi dans le secteur de la construction, à Bruxelles. Ses partenaires sont Actiris, Bruxelles Formation, VDAB, CDR Construction et Constructiv. Son action vise aussi l'enseignement. http://construcity.eu

De mon assiette à la planète est une malle virtuelle utile dans la sensibilisation à l'alimentation durable, conçue par le Réseau Idée. Elle peut aussi être complétée par l'emprunt d'une valise pédagogique. www.reseau-idee.be/malle-virtuelle-alimentation.

www.CliPedia.be est un site gratuit d'enseignement des sciences destiné aux jeunes de 12 à 20 ans, initié par Marc Haelterman, professeur de l'école polytechnique de Bruxelles et Olivier Decroly, son assistant et arrière-petit-fils du pédagogue Ovide Decroly. Le site propose actuellement plus de cent vidéos d'apprentissage de la physique, la chimie, la biologie et les mathématiques.

Journalistes en herbe, concours de création de journaux, en sera en 2017-2018 à sa 10^e édition. Organisé par la Cellule Culture-Enseignement, il s'adresse aux classes de 6^e primaire, 1^{re}, 2^e et 6^e secondaire. Inscriptions avant le 15 octobre. Les détails dans la circulaire 6174. www.adm.cfwb.be

Le Centre d'étude de l'énergie nucléaire (SCK-CEN) organise des visites guidées de ses installations de Mol, selon quatre thèmes de recherche, destinées au secondaire supérieur. Calendrier pour 2017-2018 et infos via http://highschools.sckcen.be, où l'on trouve aussi l'agenda des évènements destinés à stimuler l'intérêt pour les sciences et techniques auquel le SCK-CEN participe.

Francetv Éducation diffuse des petites capsules vidéo réalisées par le youtubeur Cyrus North, qui éclaire à sa façon un fait d'actualité à travers les prismes de l'histoire ou de la philosophie. Au menu, notamment, les « fake news ». bit.ly/2oiHAiA

Le Prix Versele organisé par la Ligue des Familles, récompense des ouvrages destinés aux 3-14 ans, et ce sont les enfants qui composent le jury. Même principe pour le Prix Forum des adultes. bit.ly/1TwZvIB

Mille lieux est un trimestriel wallon centré sur les questions de gestion durable des espaces naturels, ruraux et urbains, issu de la collaboration entre universitaires et associations de terrain. www.millelieux.be

L'association TDA/H Belgique propose *Learn to be cool*, un programme de psychoéducation émotionnelle et cognitive, aux adolescents et jeunes adultes atteints de TDA/H, en juillet ou aout, à Liège. Contact : afpirard@gmail.com.

www.ventsdhouyetacademie.be continue à proposer des activités et animations en éducation relative à l'environnement, axées sur l'énergie du vent mais pas seulement.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse

Magazine PROF - Local 3G9
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 - BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33
Fax : 02 / 600 09 64

Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau,
Didier Van Herreweghe (pages Carte PROF)
Mise en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zouien, Lise Bruges, Philippe Delfosse,
Alain Faure, Éric Frère, Lise-Anne Hanse, Jean-
Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann,
Gérard Legrand, Anne-Sophie Lenoir, Jean-Michel
Motte.

Vie privée

Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule.

La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-8295 (imprimé)

ISSN 2031-8309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable

Jean-Pierre Hubin,
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

Impression

Roularta Printing S.A.

Tirage

123 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54
5000 NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@mediateurcfwb.be

À nos lecteurs

Vous désirez la version électronique du magazine ? Envoyez un courriel à prof@cfwb.be avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires de la version imprimée. Certains hyperliens sont raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ils ont été vérifiés le 30 mai.

À PRENDRE OU À LAISSER

Les Rencontres pédagogiques d'été, organisées par le mouvement socio-pédagogique Changements pour l'Égalité, auront lieu du 17 au 22 août. Au menu : treize ateliers de trois ou six jours pour interroger les conceptions et travailler les pratiques en vue de mieux faire apprendre tous les élèves. bit.ly/2oUqJCe

L'Islam, c'est aussi notre histoire !, exposition créée par Tempora et le Musée de l'Europe (*14-18, c'est aussi notre histoire !*, entre autres), se déroulera du 15 septembre au 21 janvier 2018 à Bruxelles. L'exposition est bâtie autour de la notion d'héritages – arabe, ottoman et colonial – avant d'aborder la situation de l'Islam d'Europe aujourd'hui. www.expo-islam.be (et http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6486, l'exposition étant partenaire de Carte PROF)

Chemins au naturel, appel à projets de l'ASBL Sentiers.be, invite les classes de primaire à adopter un chemin pour y réaliser des aménagements en faveur de la nature. L'ASBL offre animations et suivi, matériel didactique, fournitures (nichoirs en kit), arbustes à planter, panneaux didactiques à placer sur le chemin. Candidatures pour le 31 juillet. bit.ly/2pR2bap

CC Search est un moteur de recherche mis en place par l'association Creative Commons pour trouver et utiliser des images libres de droits. <https://ccsearch.creativecommons.org/>

La rue est à nous est le titre du dossier du n° 113 de la revue *Symbioses*, qui invite à mener des projets éducatifs dans la rue. www.symbioses.be

La Summer School du Centre interdisciplinaire d'études de l'Islam dans le monde contemporain (CISMOC) aura lieu du 21 au 26 août à Louvain-la-Neuve. Destinée notamment aux enseignants, elle aura pour thème « Comprendre et situer l'autorité dans l'Islam contemporain ». Inscriptions avant le 20 juin. bit.ly/2nkjfZO

La Teacher Academy, lancée par European Schoolnet pour le compte de la Commission européenne, propose des cours en ligne aux enseignants (en anglais mais pas seulement) visant le perfectionnement professionnel. bit.ly/29ixFOS

Le Musée de l'Eau et de la Fontaine fermera ses portes à Genval fin août, mais dès la mi-septembre, les animations scolaires (maternel et primaire) continueront au sein du Bois des Rêves, à Ottignies. www.lemuseedeleauetdelafontaine.be

Jobs : the movies sont des vidéos réalisées par le Service d'Information sur les Études et les Professions (SIEP) de Mouscron et Infor Jeunes Tournai, avec le soutien de No télé et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Objectif : informer quant aux filières qualifiantes du secondaire, et particulièrement celles concernées par une pénurie significative de main-d'œuvre. bit.ly/2pEsRMS

Apprendre et faire apprendre 2017 est la version revue et augmentée d'un MOOC conçu par l'Université de Mons et l'Agence universitaire de la Francophonie pour intéresser un très large public concerné par l'apprentissage et la manière de le favoriser. Ouverture de la nouvelle session le 16 octobre. Préparation et familiarisation avec la plateforme dès le 9 octobre. <https://goo.gl/05L7K1>

Le stage civique, testé dans quatre écoles secondaires de la Ville de Bruxelles, sera étendu à quatre autres. Il s'agit de proposer aux élèves de 5^e un stage d'au moins 30 heures de prestations non rémunérées à effectuer en dehors des heures de cours dans des organismes tels qu'Amnesty International, Greenpeace, Sida'SOS, le Samusocial, le CHU de Bruxelles ou encore le CPAS de la Ville.

Classes de Paix est un projet mené par l'ASBL Éducation globale et développement, dont la méthode est basée sur l'apprentissage coopératif. www.peaceducation.org

Le Lego Education Innovation Studio, au sein du Centre de compétences Technobel, à Ciney, propose aux instituteurs des formations gratuites à l'utilisation pédagogique des célèbres briques. Pour se faire une idée, on trouvera le témoignage d'un enseignant via bit.ly/2pEbEGk

Collections invisibles et particulières, au Musée royal de Mariemont, sortent des réserves des objets habituellement non-exposés qui évoquent l'histoire du lieu et de sa collection (et le rôle de Raoul Warocqué, mort il y a cent ans), et par ailleurs exposent objets et documents collectés auprès de particuliers, témoignages de l'histoire du Domaine de Mariemont. www.musee-mariemont.be

WalOnMap permet de visualiser sur une carte les données géographiques de la Wallonie et d'interagir avec elle grâce à plusieurs outils. geoportail.wallonie.be/home.html

Un stage à Berlin gratuit aura lieu du 22 au 28 octobre 2017. Il est destiné aux professeurs d'allemand de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur non universitaire n'ayant pas participé au stage analogue en 2015 ou 2016. Date limite d'inscription : 1^{er} juillet. Les détails dans la circulaire 6198. www.adm.cfwb.be

EdukoMath est une application pour apprendre et réviser les tables de multiplication, à partir de 7 ans. Disponible pour iPad et Android. bit.ly/2o8Nfa6

Au nom du foot, au Musée de la Vie wallonne (jusqu'au 3 décembre), est construite autour d'une question : la passion du football serait-elle devenue une véritable religion ? www.provincedeliege.be/fr/viewallonne

Leçon d'anatomie à La Boverie

Le musée La Boverie, à Liège, présente l'exposition *La Leçon d'Anatomie, 500 ans d'histoire de la médecine*, du 21 juin au 17 septembre. L'entrée est gratuite avec Carte PROF.



Au travers de plus de 120 œuvres, l'exposition évoque les liens quelquefois étroits entre le monde des arts et celui de la médecine. Autrefois seul moyen de diffusion de l'image, le travail des artistes s'est aujourd'hui diversifié en ne se limitant plus au dessin didactique.

Les gravures de l'époque démontrent aussi toute l'évolution de la médecine dont les moyens étaient autrefois bien limités. Elles soulignent aussi les croyances, principalement religieuses, voire les questions éthiques, qui étaient quasi omniprésentes... Les artistes ont de tout temps illustré ce questionnement éternel, avec une riche diversité, passant du drame à l'ironie, de la pédagogie à l'anecdote, de l'horreur à la beauté.

Les œuvres permettent de se rendre compte que des grands noms, comme Félicien Rops, ont mis leurs talents au service de la médecine, tandis que d'autres, comme Pierre Alechinsky, y ont trouvé l'inspiration.

L'exposition est présentée dans le cadre des 30 ans du CHU de Liège. •

D. VH.

► carteprof.be/news_view.php?ne_id=1688

Le Journal d'Anne Frank

Juillet 1942. Le cahier qu'Anne vient de recevoir deviendra son journal intime. Quelques jours plus tard, elle devra se cacher, avec ses parents... Son journal reflète l'insouciance de l'adolescence et ses moments de bonheurs simples – comme celui de voir des oiseaux dans le ciel –, mais aussi l'incompréhension et la peur.



La famille sera arrêtée et Anne décèdera en captivité à l'aube de ses 16 ans. Publié par son père Otto deux ans après la fin de la guerre, *Le Journal d'Anne Frank* sera traduit en plus de 70 langues et vendu à plus de 30 millions d'exemplaires.

Partenaire de Carte PROF, le Théâtre royal des Galeries, à Bruxelles, a décidé de programmer en début de saison prochaine (18 octobre au 19 novembre) la version théâtrale du *Journal d'Anne Frank* qu'en ont faite Frances Goodrich et Albert Hackett, et qu'a adaptée Fabrice Gardin, qui signe aussi la mise en scène. La pièce est un outil idéal – dans le cadre des cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté par exemple – pour agir, informer, dénoncer les dérives, montrer jusqu'où peut mener la haine. •

D. VH.

► carteprof.be/news_view.php?ne_id=1686



Festival Scène sur Sambre

Et si l'on terminait les grandes vacances par un dernier weekend de fête au festival *Scène sur Sambre*? Sorte d'apothéose de la saison d'été des festivals, que l'on surnomme Les Barges, et dont le succès va grandissant, *Scène sur Sambre* revient avec une formule certes inchangée (toujours une scène flottante sur la Sambre) mais avec une affiche plus qu'attrayante, faite de découvertes et de grands noms. Citons notamment Christophe Maé, Saule, Puggy ou encore Delta. Prêt à embarquer? Scène sur Sambre larguera les amarres du 23 au 25 août à l'Abbaye d'Aulne. Tickets à prix réduit avec Carte PROF, uniquement en ligne. •

► carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6479

CARTE
PROF

Direction Paris, avec Carte PROF !

Carte PROF vous propose de prendre la direction de Paris, le temps d'un weekend, en rendant visite à quelques-uns de nos partenaires et en profitant des divers avantages offerts.

Croisière sur la Seine



Pour un premier aperçu de la Ville Lumière, on peut vous suggérer une croisière sur la Seine à bord d'un des nombreux bateaux modernes et totalement sécurisés de la compagnie des Bateaux Parisiens, partenaire de Carte PROF. Dès l'embarquement à proximité de la tour Eiffel, on part à la rencontre des principaux monuments et ponts parisiens, jusqu'à l'Île Saint-Louis : l'Académie française, le pont des Arts, le musée d'Orsay, le pont Alexandre III ou encore Notre-Dame de Paris, sous un angle inhabituel et loin du stress de la circulation. Histoire de les (re)découvrir et pourquoi pas de les faire découvrir ensuite à ses élèves...

Prix réduit avec Carte PROF.

► carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6153

Vedettes de cire

Direction Boulevard Montmartre ensuite, pour pénétrer dans un palais à la fois fantastique et merveilleux ouvert depuis 1882 : le Musée Grévin. On y croisera de très nombreuses stars et personnalités en cire. Photos et selfies vivement recommandés ! Dans le musée, on visitera le Palais des Mirages (attraction datant de l'Exposition Universelle de 1900 mais totalement rénovée il y a peu sous la direction d'Artura Brachetti, le célèbre transformiste). On passera en quelques instants de l'Inde mystérieuse à la jungle profonde en passant par le Palais des 1001 nuits, grâce à une astucieuse combinaison de lumières et de miroirs.

En avril, mai et septembre 2017 (hors jours fériés français), l'entrée est gratuite avec Carte PROF ; en juin-juillet-août 2017, 20 % de réduction.

► carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5393



Disneyland® Paris

À quelques kilomètres de la capitale française, un « royaume magique » fera le bonheur des petits et des grands : Disneyland® Paris.

Grâce à l'offre temporaire et exclusive Carte PROF, le billet « un jour, deux parcs » est à seulement 49 € (y compris pour les accompagnants). On peut visiter à sa guise les deux parcs à thème que sont le Parc Disneyland® et Parc Walt Disney Studios®.

Dans l'un, après avoir parcouru Main Street, ce ne sont pas moins de cinq mondes qui attendent les visiteurs et les invitent à découvrir une foule d'attractions inspirées par les grands classiques Disney. Dans l'autre, et là aussi par le biais de nombreuses attractions, vous découvrirez l'envers du décor des grands films Disney. Côté hébergement, l'appart-hôtel Adagio Val d'Europe, également partenaire de Carte PROF, est situé à proximité de Disneyland® Paris (service de navette disponible)

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6407